



Le Sahel

NUMERO
10077

LUNDI
22 Février 2021

150 FCFA

Inauguration
officielle du
marché central
moderne de
Tahoua par le
Président de la
République

P. 2

● Election présidentielle / 2^{ème} Tour

«L'alternance pacifique
qui a manqué au Niger
depuis des décennies
va se réaliser»
assure
SE Issoufou Mahamadou



Le Président Issoufou Mahamadou a voté au Bureau n°001 de l'Hôtel de Ville

Il était environ 10 heures ce dimanche 21 février 2021, lorsque le Président de la République, Chef de l'Etat, SE Issoufou Mahamadou est venu accomplir son devoir citoyen au bureau N°001 installé à l'Hôtel de Ville de Niamey. Le Chef de l'Etat était accompagné des deux premières dames, de plusieurs personnalités parmi

lesquelles le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité publique, de la Décentralisation et des Affaires coutumières et religieuses, M. Alkache Alhada.

Selon le répertoire national des bureaux de vote édité par la CENI, 7.446.556 électeurs sont appelés à élire le futur président de la République du Niger. Ils ont voté dans 25.978 bureaux de vote repartis dans les 266 communes que compte le pays. A Niamey, ils sont 513.107 électeurs repartis dans 1.127 à Niamey. Les électeurs doivent départager les deux candidats arrivés en tête au 1^{er} tour de l'élection présidentielle à savoir Mohamed Bazoum du PNDS Tarayya, actuel parti au pouvoir avec 39,30% de suffrage et Mahamane Ousmane du RDR Tchandji, parti de l'opposition qui avait recueilli 16,98 %.

En trente 30 ans de démocratie, c'est la première fois qu'un président élu va passer le témoin à un autre président élu au Niger. D'où l'enjeu de ces élections et les grandes attentes des populations et des dirigeants. «L'alternance pacifique qui a manqué au Niger depuis des décennies, va se réaliser», déclare SE Issoufou Mahamadou au sortir du bureau de vote.

● Elections présidentielles 2^{ème} tour à Tillabéri et Balléyara



Idrissa Hamadou / ONEP

La sécurité, principale attente des électeurs
fortement mobilisés pour voter

PP. 10-11

(L'ONEP vous fait vivre le déroulement des
opérations de vote dans plusieurs localités)

(PP. 3 ; 4 ; 7 ; 10 et 11)

● Inauguration officielle du marché central moderne de Tahoua

«Je suis fier d'avoir tenu cette promesse en ce qui concerne ce marché moderne réalisé dans le respect des règles de l'art», a déclaré le Chef de l'État

Le Président de la République, Chef de l'État SEM Issoufou Mahamadou a inauguré officiellement, le 19 février dernier, le marché central moderne de Tahoua. Bâti sur une superficie de 3,49 hectares et financée sur fonds propres de l'État pour plus de 20 milliards de francs CFA, cette infrastructure commerciale et économique est composée de 1.327 boutiques. Sa construction s'inscrit dans le cadre de la politique de modernisation des villes du Niger à travers le programme de Renaissance du Président de République.

C'est une cérémonie grandiose riche en animations culturelles qui a été consacrée à l'inauguration officielle de ce marché. Les prestations culturelles, en plus d'égayer le public venu massivement pour témoigner la concrétisation de la promesse du Président Issoufou, véhiculent des messages qui relatent les réalisations faites par le Chef de l'État à travers son programme de Renaissance acte

Domaines, de l'Urbanisme et du Logement, M. Waziri Maman, a indiqué que la réalisation de cet important projet n'a été possible que grâce à la détermination et l'engagement personnel du Président de la République, Chef de l'État, Issoufou Mahamadou. C'est en effet, a-t-il souligné, un marché moderne qui dispose de toutes les commodités permet aux usagers (commerçants et clients) de faire leurs transactions dans des conditions opti-



... dévoilant la plaque inaugurale ...

mise en service de ce marché, contribuera au renforcement des activités économiques et au raffermissement de nos échanges déjà très fructueux avec le Nigeria et l'Algérie», a souligné M. Waziri Maman.

Après avoir procédé au dévoilement de la plaque et à la coupure du ruban, symbole de l'inauguration officielle du marché moderne de Tahoua, le Chef de l'État a indiqué que ce marché est le troisième du genre après ceux de Maradi et de Zinder construits dans le cadre du programme de Renaissance. Pour le Président de la République, cette infrastructure à caractère commercial et économique est un témoin du processus de transformation du Niger s'ajoutant au Pont Général Seyni Kountché sur le Fleuve Niger à Niamey inauguré le 17 février dernier. «Sur les 5 ouvrages de franchissement du Fleuve Niger, à savoir le pont de Gaya, les 3 ponts de Niamey, et le pont de Farié, 2 ont été construits dans le cadre du programme de Renaissance ainsi que 3 marchés modernes sur un total de 4. À ces infrastructures, s'ajoutent les échanges réalisés dans le cadre du Programme Niamey Nyala», s'est réjoui le Président Issoufou qui devait ajou-

ter que tout cela témoigne que le Niger progresse et se transforme dans tous les domaines. «Nous avons, depuis 10 ans, fait beaucoup de réalisations, travaillé sur tous les axes dont la réalisation a été promise au peuple nigérien, que ça soit dans le domaine de la sécurité et de la consolidation des institutions démocratiques», a déclaré le Chef de l'État.

avec la stabilité que nous ferons sortir notre pays des problèmes dans lesquels il se trouve aujourd'hui, en particulier les problèmes de pauvreté», a-t-il ajouté. Pour le Chef de l'État, le pays a connu une décennie qui lui a permis d'amorcer son processus de transformation. «Il faut que les décennies prochaines consolident cela et créent les conditions de l'émergence de notre cher Niger», a-t-il souhaité.

Le Chef de l'État a tenu à exprimer ses attentes relativement à l'élection présidentielle du 21 février. «J'espère que cette élection sera transparente, comme l'ont été toutes les élections au Niger. Cela participe de ma promesse de consolider les institutions démocratiques dans notre pays», a-t-il déclaré. Enfin, le Chef de l'État s'est réjoui de la concrétisation de cette infra-



Le Président de la République coupant le ruban inaugural ...

l et II. Plusieurs interventions ont marqué la cérémonie dont celles du président du Conseil de Ville de Tahoua, M. Abdourahou Dodo et du Secrétaire Général du gouvernorat de Tahoua, M. Ibrahim Miko, qui ont exprimé le sentiment de fierté des populations et ont transmis au Chef de l'État leur immense gratitude pour avoir tenu cette promesse faite à leur égard au lendemain de l'incendie qui a ravagé le marché en février 2011. Le Chef de canton de Tahoua aussi s'est d'abord réjoui de la célébration de cette réalisation devenue une réalité. Il a, en outre, remercié vivement le Chef de l'État au nom de tous les chefs traditionnels pour ses multiples actions de développement. Pour sa part, le ministre des

males de confort, d'hygiène et de sécurité. Le ministre des Domaines, de l'Urbanisme et du Logement a affirmé que l'opérationnalisation de ce marché va booster l'économie, à travers l'amélioration des recettes fiscales de la région, et développer davantage les activités économiques avec des pays voisins. «La



Une vue de l'esplanade du marché central moderne de Tahoua



... et s'adressant à la presse

Le Président de la République a saisi cette occasion pour rappeler les importantes réalisations depuis son accession au pouvoir en 2011. Il s'agit, a-t-il cité, entre autres : des infrastructures routières, énergétiques, des télécommunications, de l'Initiative 3N, et aussi dans le domaine du capital humain, notamment l'éducation, la santé, l'accès à l'eau potable et la création d'emploi pour les jeunes. «Pendant cette décennie, le Niger a amorcé sa transformation. Mais il y a encore beaucoup de travail à faire pour faire progresser le pays, pour créer les conditions de son émergence», a reconnu le Chef de l'État. «Mon souhait le plus profond, le plus cher, c'est que le Niger connaisse encore des décennies et des décennies de stabilité. C'est

structure économique promise aux populations de Tahoua. «Je suis fier aujourd'hui d'avoir tenu cette promesse. Le marché moderne de Tahoua a été réalisé dans le respect des règles de l'art», a déclaré le Président Issoufou. Notons que la cérémonie officielle d'inauguration du marché central moderne de Tahoua s'est déroulée en présence notamment des présidents des Institutions de la République, des députés nationaux, des membres du Gouvernement et ceux du Corps Diplomatique accrédités au Niger, des représentants des Organisations internationales et des autorités administratives, coutumières et religieuses de la région.

Oumar Issoufou,
envoyé spécial

● Election Présidentielle 2^{ème} tour

«L'alternance pacifique qui a manqué au Niger, depuis des décennies va se réaliser», déclare SE Issoufou Mahamadou

Le Président de la République, Chef de l'Etat, SE Issoufou Mahamadou s'est rendu, hier matin aux environs de 10h 00 au bureau N°001 installé à l'Hôtel de Ville de Niamey, où il a voté en compagnie des deux premières dames, de plusieurs membres du gouvernement parmi lesquels le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité publique, de la Décentralisation et des Affaires coutumières et religieuses, M. Alkache Alhada et plusieurs personnalités.

S'exprimant peu après avoir voté, le Président de la République, SE Issoufou Mahamadou a rappelé que le Niger est confronté à des défis immenses notamment des défis sécuritaires, démographiques, climatiques, des défis du développement économique et social et des défis sanitaires que constitue la Covid 19. Le Chef de l'Etat a aussi précisé que pour faire face à ces défis, il nous faut des institutions démocratiques fortes et stables. «Construire ces institutions a

toujours fait partie de mes priorités et c'est suite à cela que je me suis employé depuis 10 ans à travers l'organisation des élections libres et transparentes comme le prouvent d'ailleurs les trois scrutins précédant celui du 13 et du 27 décembre 2020», a-t-il ajouté. SE Issoufou Mahamadou a indiqué que le 2^{ème} tour de l'élection présidentielle sera un scrutin libre et transparent, soulignant que l'alternance est en marche. «L'alternance pacifique qui a manqué au Niger, depuis



A sa sortie du Bureau de vote le Chef de l'Etat s'est confié aux médias

Aboubacar Abzo/ONIEP

des décennies, va se réaliser. Je suis fier d'être le premier Président démocratiquement élu de notre histoire à pouvoir passer le relais à un autre Président démocratiquement élu. C'est un événement majeur dans la vie politique de notre pays et je suis fier aussi que les Nigériens en soient les artisans», a déclaré

SE Issoufou Mahamadou. Aussi, le Président de la République a ajouté que grâce à la maturité politique de son peuple, le Niger est classé en bonne place dans le concert des pays démocratiques. «Je félicite la CENI pour l'extrême travail abattu jusqu'ici et l'encouragement afin que ce 2^{ème} tour s'organise

conformément aux normes démocratiques internationales», a-t-il conclu.

Selon le Répertoire national des bureaux de vote édité par la CENI, 7.446.556 électeurs sont appelés à élire le futur président de la République du Niger. Ils ont voté dans 25.978 bureaux de vote repartis dans les 266 communes que compte le pays. A Niamey, ils sont 513.107 électeurs repartis dans 1.127 à Niamey. Les électeurs doivent départager les deux candidats arrivés en tête au 1^{er} tour de l'élection présidentielle à savoir Mohamed Bazoum du PNDS Tarayya, actuel parti au pouvoir, avec 39,30% de suffrage et Mahamane Ousmane du RDR Tchandji, parti de l'opposition qui avait recueilli 16,98 %.

● Yacine Hassane

● Clôture de la campagne de sensibilisation du Médiateur de la République sur les élections apaisées

«Du civisme et du sens de l'Etat du citoyen-électeur dépend la crédibilité du scrutin, la vitalité de notre démocratie», déclare Me Ali Sirfi Maïga

Après avoir parcouru les régions de Zinder, Maradi, Tahoua, Dosso et Tillabéri, le Médiateur de la République Me Ali Sirfi Maïga a clos samedi dernier par Niamey, sa campagne de sensibilisation pour des élections apaisées au Niger. La cérémonie a enregistré la présence du Secrétaire général du Gouvernorat de Niamey, du Maire de la commune I, des Honorables Chefs Traditionnels, des représentants des partis politiques et des associations de la société civile, des représentants des associations des femmes et des jeunes. (Lire ci-dessous l'intégralité du discours du Médiateur à cette occasion).

«En prélude au second tour de l'élection présidentielle, prévue pour se tenir le 21 février 2021, en collaboration et avec l'appui du PUND et World vision, nous tenons depuis quelques semaines des sessions de dialogue communautaire pour un scrutin apaisé que nous avons l'insigne honneur de clôturer ici à Niamey, ce jour Samedi 20 février 2021. Nous sommes presque aux termes de notre processus de légitimation du pouvoir politique, avec le scrutin présidentiel de demain 21 février. Nous avons déjà fait un parcours, je dirais sans fautes, avec la tenue des scrutins des 13 et 27 décembre 2020. Pour dire, le vote dans le calme et la sérénité est, depuis 30 ans, un exercice désormais légendaire dans notre pays. En effet, mesdames et messieurs, 30 ans de multipartisme intégral, 30 ans de démocratie électorale, nous permettent d'annoncer haut et fort que le Niger et son peuple disposent d'un patrimoine politique, qui nous intime la nécessité de ne pas

lâcher car, il faut sans cesse embellir ce patrimoine, pour le bonheur des générations présentes et futures. Si nous avons un patrimoine démocratique, ce que nous disposons aussi d'un potentiel, du point de vue de la démocratie, un potentiel qui mérite un encadrement, à l'effet d'inculquer sans cesse aux générations présentes et futures, toutes les valeurs fondamentales universelles qui peuvent façonner l'homme, consolider la morale publique et perfectionner l'Etat et la Nation. Cela est un idéal qui doit être atteint par tous, notamment les gouvernants et les gouvernés. Demain nous serons le 21 février, date tant attendue. Demain nous serons amenés, nous tous, gouvernants et gouvernés, à faire un exercice très important, je dirai très essentiel pour notre vie, pour notre pays : il s'agit demain, de préserver le patrimoine et d'exploiter le potentiel. Au-delà du simple geste de voter, il s'agira, pour tout Nigérien, de créer et vivre une communion avec la collectivité na-

tionale, en exerçant non seulement un droit, mais surtout en accomplissant un devoir, dans la paix et pour la paix. Demain, 21 février, nous irons non pas pour voter un des deux candidats en lice, mais pour voter la paix, la sérénité, le développement, la stabilité, la croissance, le progrès, la sécurité. Ces éléments impératifs que je viens de citer sont d'abord des valeurs, qui font l'Etat. Tout nigérien doit comprendre et savoir que ce ne sont pas les autorités élues qui sont censées les fabriquer au profit des citoyens. Au contraire, c'est aux citoyens que nous sommes de fabriquer ces valeurs pour notre Etat, pour notre nation.

En effet, Mesdames et Messieurs, chers participants, l'acteur principal de demain, c'est le citoyen-électeur. De son civisme et de son sens de l'Etat dépend la crédibilité du scrutin, la vitalité de notre démocratie. De son comportement dépendra l'avenir immédiat de notre pays, de notre nation. Demain, c'est donc une journée pour la célébration et la magnificence de toutes les valeurs fondamentales : L'amour, le pardon, la paix, la compréhension mutuelle, la sérénité. A partir de cette célébration, nous irons vers une autre consécration, celle d'un grand label en démocratie contemporaine en Afrique. En effet, pour la première fois dans notre histoire sociopolitique, un Président démocratiquement élu, va passer la main à un autre, désigné selon les mêmes termes et procédures. Une véritable certifica-



Le Médiateur de la République (au centre) lors de la cérémonie à Niamey

DR

tion démocratique, rarissime sur certains espaces africains. Note démocratie évolue et nous devrions aussi évoluer dans l'exercice de notre citoyenneté. Chers participants, préservons alors ces acquis, préservons notre démocratie et notre pays, en nous abstenant d'accomplir tout acte de nature à provoquer un recul démocratique, un drame démocratique. C'est aussi un idéal. L'atteinte de cet idéal n'est possible que si nous construisons dans notre propre esprit, la paix et la sérénité. L'atteinte de cet idéal n'est aussi possible que si tous les acteurs institutionnels redoublent d'efforts et de vigilance pour rendre plus dynamique et plus crédible ces processus de légitimation. Je pense surtout à la commission électorale indépendante (CENI), qui en ce moment s'active pour, les dernières retouches. La CENI, et à quelque degré de hiérarchie que se trouvent ses membres, du niveau national

au bureau de vote le plus éloigné, saura sans doute tirer les leçons des différents scrutins, pour obtenir et consolider des résultats qui ne sauraient souffrir d'aucune contestation. De son dynamisme et de sa neutralité dépendront aussi non seulement la crédibilité de l'ensemble du processus, mais surtout la paix que nous cherchons absolument à consolider pour le Niger. Je m'adresse à tous les acteurs électoraux, aux organes chargés des élections pour leur dire que le peuple les regarde et le pays dans son ensemble retient son souffle. Puisse Dieu le tout Puissant, le Clément et le Miséricordieux les aider dans leur tâche et les éclairer. Sur ce je déclare close la caravane de sensibilisation sur le thème : «Médiation institutionnelle et cohésion sociale-Quel rôle pour le Médiateur de la République?». Je vous remercie de votre aimable attention.»

● Election présidentielle second tour

Grande mobilisation des électeurs à Niamey

Les Nigériens ayant l'âge de voter étaient devant leur destin. Appelés aux urnes, ils devaient départager les deux candidats en lice à savoir Mohamed Bazoum du PNDS-Tarraya et Mahamane Ousmane du RDR-Tchanji. A Niamey, les élections se sont déroulées dans la paix, la sérénité, le calme et une mobilisation massive des électeurs dans les cinq arrondissements communaux de la capitale.

Dans l'ensemble le vote s'est déroulé sans incidents et les électeurs se sont fortement mobilisés dans la matinée. L'affluence à mi-journée atteste de cette mobilisation. Selon les explications du président du bureau de vote n° 121, à l'école Pont Kennedy dans la commune 5, les électeurs sont venus très massivement tôt le matin munis de leurs cartes d'électeurs. M. Hamidou Christain Amadou souligne qu'aucune difficulté n'a été signalée en dehors du retard relatif dans l'ouverture du BV qui n'a pu ouvrir qu'à 8h 40 mn. «Ce retard est lié au fait que certains matériels ne sont pas livrés à temps. Mais déjà à 15h passées, la majorité des votants inscrits ici ont effectué leur devoir civique», précise-t-il.

La même situation se re-

marque à la commune IV, précisément au quartier Gamkalley où près d'une dizaine de bureau de vote sont installés dans l'enceinte de l'école dudit quartier. Mme Boubacar Zainabou Illa, présidente du BV 102 témoigne que le vote se déroule bien et sans incident. «Nous n'avons enregistré aucune difficulté ici. Et le vote a commencé dès 8h 05», précise-t-elle. Moustapha Amadou, un électeur venu accomplir son devoir ci-



Devant un bureau de vote de la commune 5

Seyni Moussa / ONEP

vique confirme aussi que le vote se déroule sans encombre. «Les électeurs viennent librement accomplir leur droit civique», a-t-il fait constater avant de souhaiter bonne chance aux candidats.

Les bureaux de vote N°2 et 05 de la commune III dans le quartier Nouveau marché ont ouvert leur

porte respectivement 8h 30 et 8h 00. Selon les responsables de ces BV tout se déroule bien et les électeurs sont fortement mobilisés. D'après Malan Habou Rawi, président du BV n°2, aux environs de 14 h30 près de 227 électeurs ont déjà voté sur les 476 inscrits. Tandis qu'à la même heure 292 électeurs ont voté sur 475 inscrits selon Abdoulaye Moussa Tawassi, président dudit bureau.

Aux environs de 17 heures, tout se passe normalement à la commune II notamment à Boukoki III, école Askia où les opérations de vote se déroulent comme prévu. Les électeurs et électrices se sont mobilisés, nous confie-t-

on, dans la matinée pour choisir celui qu'ils estiment le mieux placé pour gouverner le Niger durant les cinq ans à venir. Selon Mlle Balkissa Seydou, présidente du BV 057, le bureau a ouvert à 8h00 pour les 486 électeurs inscrits. Abondant dans le même sens, M. Issa Cissé délégué au BV 058 dans ladite école a ajouté que depuis l'ouverture des BV, les électeurs se sont mobilisés dans le respect et la discipline. Enfin au niveau de la commune I, au CEG 6 le vote s'est déroulé aussi comme prévu. Selon le président du Bureau de vote n° 006, M. Nouhou Abdoul-kader, le BV est ouvert à 8h10mn et la plupart de 415 électeurs inscrits ont déjà voté avant 17h.

Il est à noter un déploiement en grand nombre des forces de défense et de sécurité pour assurer la sécurité des opérations de vote. Certains électeurs n'ayant pas leurs cartes d'électeurs ont été refoulés en dépit de leurs récépissés en main.

● Mamane Abdoulaye



Le candidat Mohamed Bazoum a voté à Niamey

Kader Amadou/ONEP

Les opérations de votes se sont déroulées dans la tranquillité à Zinder

Le Gouverneur de la région de Zinder, M. Issa Moussa a donné, hier matin à 8 heures, le coup d'envoi des opérations de vote pour l'élection présidentielle 2^{ème} tour au niveau du bureau de vote N° 001 installé dans les locaux de la Maison de la Culture Abdoussalam Adam, en présence du Maire central de Zinder et du président de la CENI régionale, M. Chaibou Moussa.

D'après le président de la CENI régionale, les opérations de vote se déroulent bien au niveau des 55 Com-

munes de la région de Zinder. «C'est un sentiment de satisfaction qui m'anime», a fait remarquer M. Chaibou Moussa au regard de l'effectivité du démarrage des opérations.

L'ancien Président de la République, Mahamane Ousmane et candidat du RDR Tchandji a voté à Zinder. «Malgré les imperfections liées à l'organisation de ces différentes consultations, les Nigériens ont cherché à exercer leurs droits et leurs devoirs en se rendant aux urnes», a-t-il confié à sa sortie du bureau de vote. Ce qui est important à souligner, a-t-il insisté, c'est que le



Une grande affluence au niveau de plusieurs bureaux de vote

DR

suffrage des citoyens doit être respecté. Il a lancé un appel aux responsables à tous les niveaux à faire en sorte que chacun apporte sa contribution pour que ces élections soient propres, correctes et que les citoyens se retrouvent dans les suffrages

qu'ils ont exprimés. La région de Zinder, rappelle-t-on, compte 5.258 bureaux de vote répartis au niveau de 55 Communes pour 1 million 516.603 électeurs.

SidoYacouba
ANP-ONEP/Zinder



Le candidat Mahamane Ousmane a voté à Zinder

● Série d'audiences au Cabinet du Premier ministre

Brigi Rafini reçoit les missions d'observation électorale de la CEDEAO et de l'UA et une délégation de femmes travaillant au sein de son cabinet et services rattachés

Le Premier Ministre, Chef du gouvernement, Brigi Rafini a accordé, le vendredi 19 février dernier, une série d'audiences. C'est ainsi qu'il a successivement reçu une délégation d'observateurs électoraux de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), ensuite celle de l'Union Africaine (UA) et enfin une délégation de femmes travaillant dans son Cabinet et services rattachés. Les chefs des différentes délégations ont décliné, chacun en ce qui le concerne, le but de cette rencontre avec le Premier ministre.

Selon M. Muhammad Namadi Sambo qui conduisait la mission de la CEDEAO, sa délégation qui comprend 140 observateurs électoraux est au Niger dans le cadre de l'organisation de l'élection 2^{ème} tour de la présidentielle. Il a noté que la délé-

gation n'aurait pas été confiée au chef du gouvernement nigérien leur a brossé la situation du pays par rapport à l'organisation et à la tenue du scrutin du 21 février 2021, "qui est très bonne dans l'ensemble". «Il nous a aussi présenté toutes les données relatives à



... celle de l'Union Africaine ...

Idrissa Hamadou / ONEP

sées dans la démocratie, la quiétude et la paix, il n'y a pas de raison que le même scénario ne se répète pas pour le second tour de ce dimanche 21 février», a-t-il souhaité. Sghaïr Ould M'Barek a enfin appelé toute la population nigérienne à agir dans le sens des élections apaisées.

La 3^{ème} audience du jour a été accordée aux femmes membres du Cabinet et services rattachés au Cabinet du Premier ministre. Cette délégation a tenu, à travers cette rencontre avec S.E Brigi Rafini, à lui "témoigner toute sa reconnaissance pour son soutien dans la promotion de la femme nigérienne". Intervenant aux noms de ses collègues, la Secrétaire générale du Cabinet du Premier ministre, Mme Lawel Mariama

actions entreprises dans le cadre de la promotion de la femme au Niger".

«A cette occasion, nous avons décidé de lui remettre un cadeau symbolique d'un tableau exprimant ses qualités et d'un album photos retraçant les grandes lignes des diverses et multiples activités qu'il a eu à faire au cours de ses 10 ans en tant que Chef du gouvernement», a expliqué Mme Lawel Mariama Ousmane Djika. La Secrétaire générale a ensuite cité quelques actions concrètes du Premier Ministre en leur faveur en particulier et à l'endroit de l'ensemble des femmes nigériennes en général. Elle a enfin adressé, au nom de ses collègues, ses sincères remerciements au Premier ministre Brigi Rafini. «Nous sommes



Le Premier ministre avec la délégation de la CEDEAO ...

Idrissa Hamadou / ONEP

gation a eu des rencontres avec les différents acteurs de cette élection. M. Sambo s'est dit d'ores et déjà «satisfait du niveau de la préparation du scrutin». Il a ensuite indiqué que le Niger est un modèle pour les pays de la communauté dans l'organisation des élections démocratiques, libres et apaisées. «Nos observateurs seront déployés dans toutes les régions du Niger pour observer ces élections lesquelles, nous le souhaitons vivement, se dérouleront dans des bonnes conditions, comme l'ont été celles du premier tour que nous avons eu aussi à observer», a déclaré l'émissaire de la CEDEAO. Pour sa part, le chef de la mission d'observation des élections de l'Union Africaine, M. Sghaïr Ould M'Barek, ancien Premier

ministre mauritanien, a confié que le chef du gouvernement nigérien leur a brossé la situation du pays par rapport à l'organisation et à la tenue du scrutin du 21 février 2021, "qui est très bonne dans l'ensemble". «Il nous a aussi présenté toutes les données relatives à l'organisation de cette élection», a noté M. M'Barek. Le chef de la mission de l'UA a par la suite rappelé que le Niger connaît un tournant important parce qu'il s'agit d'un ancrage de la démocratie car, «un président qui décide de lui-même au terme de ses deux mandats de quitter le pouvoir pour laisser la place à un nouveau démocratiquement élu, à qui il remettra le témoin. Cela est très important non pas pour le Niger seulement, mais aussi pour l'ensemble du continent africain», a-t-il estimé.

L'émissaire de l'UA a précisé que la mission d'observation de l'UA est au Niger pour apporter sa contribution en veillant sur le déroulement de ces élections. «Nous étions ici lors du premier tour, les choses se sont pas-



... et les femmes en service à son cabinet

Idrissa Hamadou / ONEP

Ousmane Djika, a indiqué qu'elles sont venues exprimer leur reconnaissance au Chef du gouvernement pour "toutes les

très reconnaissantes, nous n'avons pas de mots pour le dire», a-t-elle conclu, émue.

Mahamadou Diallo

UMOA-Titres ANNONCE AU MARCHÉ DES TITRES PUBLICS

RESULTATS DE L'EMISSION D'OBLIGATIONS DE RELANCE DU TRÉSOR DU TOGO DU 19 FÉVRIER 2021

UMOA-Titres (AUT), en collaboration avec la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a organisé le vendredi 19 février 2021, à la demande de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Togo, l'émission d'Obligations de Relance (OdR) du Trésor à cinq (5) ans pour un montant de 20 milliards de FCFA.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Togo en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette.

L'adjudication ouverte le 19 février 2021, suivant un système d'enchères à prix multiples, a enregistré les résultats ci-dessous :

| Résultats de l'émission | |
|--|-----------------|
| Montant global des soumissions (en FCFA) | 112 696 580 000 |
| Dont ONC | ND |
| Montant retenu (en FCFA) | 22 000 000 000 |
| Dont ONC | ND |
| Montant Net | 22 077 663 250 |
| Prix Marginal | 100,2525% |
| Prix Moyen Pondéré | 100,3530% |
| Rendement Moyen Pondéré (RMP) | 6,02% |
| Nombre de soumissions | 79 |
| Nombre de Participants directs | 36 |
| Taux de couverture | 563,45% |
| Taux d'absorption | 19,52% |

UMOA-Titres (AUT) remercie, au nom du Trésor Public du Togo, l'ensemble des investisseurs pour la confiance renouvelée et le soutien constant aux initiatives de financement des actions de développement dans l'Union.

Fait à Dakar, le 19 février 2021

Le Directeur
Adrien DIOUF

UMOA-Titres ANNONCE AU MARCHÉ DES TITRES PUBLICS

RESULTATS DE L'EMISSION DE BONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR DU BURKINA DU 17 FÉVRIER 2021

UMOA-Titres (UT), en collaboration avec la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a organisé le mercredi 17 février 2021, à la demande de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Burkina, l'émission de Bons Assimilables du Trésor à cent quatre-vingt-deux (182) jours pour un montant de 30 milliards de FCFA.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Burkina en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette.

L'adjudication ouverte le 17 février 2021, suivant un système d'enchères à taux multiples, a enregistré les résultats ci-dessous :

| Résultats de l'émission | |
|--|-----------------|
| Montant global des soumissions (en FCFA) | 112 925 000 000 |
| Dont ONC | ND |
| Montant retenu (en FCFA) | 33 000 000 000 |
| Dont ONC | ND |
| Montant Net | 32 349 150 811 |
| Taux Marginal | 3,9500% |
| Taux Moyen Pondéré | 3,9012% |
| Rendement Moyen Pondéré (RMP) | 3,98% |
| Nombre de soumissions | 63 |
| Nombre de Participants directs | 31 |
| Taux de couverture | 376,42% |
| Taux d'absorption | 29,22% |

UMOA-Titres (UT) remercie, au nom du Trésor Public du Burkina, l'ensemble des investisseurs pour la confiance renouvelée et le soutien constant aux initiatives de financement des actions de développement dans l'Union.

Fait à Dakar, le 17 février 2021

Le Directeur
Adrien DIOUF

REPUBLIQUE DU NIGER
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
AGENCE NATIONALE DE
L'ECONOMIE DES CONFÉRENCES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°001/2021/REG-T/ANEC

Relatif à la fourniture d'un régulateur de tension de grande capacité pour le Centre international des Conférences Mahatma Gandhi de Niamey

1. Cet Avis d'Appel d'Offres fait suite à L'additif à l'Avis Général de Passation des Marchés Publics de l'Agence Nationale de l'Economie des Conférences paru dans le Sahel N° 10074 du 16 février 2021.

2. L'Agence Nationale de l'Economie des Conférences dispose des fonds et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché N°001/2021/REG-T/ANEC.

3. L'Agence Nationale de l'Economie des Conférences sollicite des offres fermées de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des fournitures (ou la prestation des services) suivants:
Lot unique : fourniture d'un seul régulateur de tension de grande capacité.
NB : Le délai de livraison est de **soixante (60) jours maximums**, sans tenir compte du temps pris pour la validation des calculs fiscaux de la Direction Générale des Douanes (Commission Technique chargée d'examiner la validité des calculs fiscaux);

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert (AOO) et ouvert à tous les soumissionnaires éligibles tels que définis dans les Directives de Passation des Marchés publics de fournitures, travaux et services autres que les services de consultants de janvier 2011, révisées en juillet 2014.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Agence Nationale de l'Economie des Conférences et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres aux adresses mentionnées ci-après : Direction des Ressources de l'ANEC, sise avenue du Général De Gaulle, du lundi au jeudi de 8H à 12H30 et de 15H00 à 17H00 et le vendredi de 8H à 12H30.

6. Les exigences en matière de qualifications sont : voir les DPAO pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **deux cent cinquante mille (250.000) FCFA** à l'adresse mentionnée ci-après : Direction des Ressources de l'ANEC. La méthode de paiement sera en espèce ou en chèque certifié. En cas d'envoi, les frais d'expédition seront à la charge du candidat.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après **Direction des Ressources de l'ANEC au plus tard le 24 mars 2021 à 10h 30 mn**. Les offres déposées après la date et l'heure limites fixées pour la remise des offres ne seront pas acceptées.

9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de quatre millions sept cent cinquante (4 750 000) francs CFA.

10. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 18.1 des IC et aux DPAO.

11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **24 mars 2021 à 10h 30 mn** à l'adresse suivante : Salle de réunion de l'Agence Nationale de l'Economie des Conférences.

Par décision motivée, l'agence Nationale de l'Economie des Conférences se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Appel d'offres.

Pour le Directeur Général et par ordre
Ghadfi MOHAMED HAMED

REPUBLIQUE DU NIGER
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
AGENCE NATIONALE DE
L'ECONOMIE DES CONFÉRENCES

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Présélection des bureaux qui seront invités à acquiescer la Demande de proposition pour l'établissement d'un dossier technique complet permettant la souscription à une assurance décennale pour le Centre International des Conférences Mahatma Gandhi.

Dans le cadre de la présélection d'un bureau d'étude pour l'établissement d'un dossier technique complet en vue de la souscription à une assurance décennale qui sera financé par le budget National, l'Agence Nationale de l'Economie des Conférences (ANEC) lance le présent avis de manifestation d'intérêt qui a pour objectif général la présélection des bureaux qui seront invités à acquiescer la Demande de proposition pour l'établissement d'un dossier technique complet permettant la souscription à une assurance décennale pour le Centre International des Conférences Mahatma Gandhi.

Cet avis fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés Publics, publié dans le Sahel N° 10074 du 16 février 2021.

Tout candidat intéressé par le présent avis, peut obtenir, gratuitement, un jeu complet du dossier de candidature au Bureau du chef de la Division Comptabilité et Finances de la Direction des Ressources de l'Agence Nationale de l'Economie des Conférences (ANEC), sis au rez-de-chaussée, tél : 20 72 49 00/01, située sur l'avenue du général De Gaulle, au quartier plateau, dans les anciens locaux de la clinique PRO-SANTE, du lundi au jeudi, de 09 heures à 17 heures 30 minutes et le Vendredi de 09 heures à 12 heures 30 minutes aux contacts : Cellulaire : +227 96599795 ; Email : m.amadou@anec-niger.ne (avec copie à r.dayabou@anec-niger.ne)

Les lettres de manifestation d'intérêt, rédigées en français et accompagnées des documents indiqués au dossier de présélection, doivent être déposées, sous pli fermé et porter la mention « **Présélection N°001/2021/ANEC** », pour la réalisation du contrôle technique pour un diagnostic des travaux du Centre International des Conférences Mahatma Gandhi de Niamey » A L'OUVRIR QU'EN COMMISSION.

Les offres présentées en un (1) original et trois (3) copies, conformément au dossier de présélection, doivent parvenir à l'adresse suivante : **Bureau du Chef de la Division Finances et Comptabilité de la Direction des Ressources de l'Agence Nationale de l'Economie des Conférences (ANEC), sis au rez de chaussée, au plus tard le 24/03/2021 à 10h30mn (Heure locale).**

L'ouverture des plis aura lieu le **même jour à 11h 00mn**, dans la salle de réunion (à l'étage) de l'Agence Nationale de l'Economie des Conférences, avenue du Général De Gaulle, au quartier plateau, sise dans les locaux de l'ancienne clinique PRO-SANTE.).

Toute offre reçue après le délai fixé sera rejetée.

Une liste maximum de quatre (4) candidats classés par ordre sera retenue à la fin de cette présélection.

Des renseignements complémentaires pourront être obtenus, les jours ouvrables, du lundi au jeudi de 9h 00 à 17h00, et le vendredi de 9 h 00 à 12 h 00, à l'adresse mentionnée ci-dessous :

Cellulaire : +227 96599795 ;
Email : m.amadou@anec-niger.ne
(avec copie à r.dayabou@anec-niger.ne)

Par décision motivée, l'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent dossier de présélection.

Pour le Directeur Général et par ordre
Ghadfi MOHAMED HAMED

● Dosso/Election présidentielle 2^{ème} tour

«Tout se déroule normalement», selon le président de la CENI régionale

Les 3178 bureaux de vote de la région de Dosso ont démarré, hier matin à 8 heures, les opérations de vote dans le cadre du 2^{ème} tour de l'élection présidentielle cela dans le strict respect des mesures barrières édictées par les plus hautes autorités de notre pays. Ils sont 898.794 électeurs appelés à accomplir leur devoir de citoyen au niveau des 43 communes que comptent les 8 départements de la région de Dosso. Le lancement officiel a été donné au bureau n°1 à la Maison de la culture Garba Loga par le président de l'Assemblée Nationale, M. Ousseïni Tinni qu'accompagne le Secrétaire général du gouvernement de Dosso, M. Assoumana Amadou.



Le président de l'Assemblée nationale a voté à Dosso

Selon le président de la Commission Electorale Régionale de Dosso Maitre Omar Kondo, tous les présidents des commissions décentralisées ont reçu, il y a de cela une semaine, tout le matériel électoral qui a été directement acheminé dans leurs communes respectives. Ces présidents ont reçu une formation pen-

dant deux jours au cours de laquelle ils ont renforcé leurs capacités en vue d'aller à leur tour former les membres des bureaux de vote. A la fin de cette formation, les membres des bureaux de vote ont été acheminés dans leurs postes. Le samedi a souligné Maitre Omar Kondo, la CENI régionale a fait un tour téléphonique de toutes les communes

pour s'enquérir de l'effectivité de toutes ces opérations.

Ce matin, a rassuré le président de la CENI régionale de Dosso, tous les bureaux de vote de la région ont respecté les heures légales d'ouverture à savoir 8 heures. Au lancement officiel qui s'est déroulé en

présence des autorités administratives et des responsables des forces de défense et de sécurité, tout le dispositif qui requiert un bureau de vote a été trouvé sur place. Les opérations de vote se déroulent normalement sur toute l'étendue du territoire de la région de Dosso.

Néanmoins, le président de la CENI régionale a saisi l'opportunité pour lancer un vibrant appel à la population à sortir massivement exprimer dans le calme et la discipline son droit citoyen à travers le vote. Il a souhaité que ces élections se déroulent dans l'apaisement, la tranquillité et que les résultats soient acceptés de tous. C'est cela a précisé Maitre Omar Kondo qui est le souhait du Chef de l'Etat et de toutes les autorités de la République du Niger. L'Etat du Niger a beaucoup investi dans ces élections. De ce fait, le président de CENI régionale de Dosso a souhaité que ces élections se déroulent dans un climat apaisé et serein.

Mahamane Amadou
ANEP-ONEP/Dosso

● Maradi

Vote dans le calme et la sérénité

A Maradi, les bureaux de vote ont ouvert à huit heures. A cette heure, les membres des bureaux de vote étaient déjà sur place avec tout le matériel au complet.

Le gouverneur de la Région de Maradi, M. Zakari Oumarou qu'accompagne le président de la Délégation de Maradi, M. Ibrahim Miko, a exercé son droit de vote au bureau N°30 de Dan Goulbi, dans le 2^{ème} arrondissement. A sa sortie du bureau de vote, il s'est exprimé en ces termes : «Je constate avec vous que toutes les dispositions ont été prises pour que ce scrutin du 2^{ème} tour se déroule normalement et les électeurs commen-

cent à venir», a-t-il dit. M. Zakari Oumarou a ajouté qu'il fonde l'espoir que la population électorale se mobilisera davantage pour que ce scrutin connaisse un succès. Pour le gouverneur de Maradi, notre pays est mûr en démocratie et en matière d'organisation des élections. Cette fois-ci aussi, poursuit-il, «nous allons confirmer cet atout que le Niger a réussi à avoir depuis trente ans». «Je lance un appel à tous les acteurs pour que chacun



Le gouverneur de Maradi a voté au BV N°30

joue sa partition. Nous attendons de ce vote qu'il soit transparent, apaisé

et que le meilleur gagne», a-t-il conclu.

Au point de vue affluence dans les bureaux de vote, elle est timide à l'heure de l'ouverture de bureaux de vote. Toutefois, elle atteindra sa vitesse de croisière à la mi-journée, vu l'enjeu et l'engouement des populations à accomplir leur devoir civique. L'ordre et la discipline étaient au rendez-vous dans tous les bureaux de vote où la seule préoccupation était d'exercer son droit. Les observateurs issus de différentes structures étaient visibles dans les bureaux de vote.

Tiémogo Amadou
ANP-ONEP Maradi

● Point de presse de la Coalition pour l'observation citoyenne des élections au Niger

Ouverture des bureaux de vote à l'heure et bon déroulement des opérations à la mi-journée, selon la COCEN

La Coalition pour l'Observation Citoyenne des Elections au Niger (COCEN) a animé hier, enfin de matinée un point de presse sur le déroulement de l'élection présidentielle 2^{ème} tour. Au cours de ce premier point de la presse de la journée, la coalition a présenté à la presse le point sur l'ouverture et le déroulement des votes à la mi-journée du dimanche 21 février 2021. Le point de presse est animé par M. Dambadji Son Allah, porte-parole de la coalition.

La COCEN a déployé, selon son porte-parole, 892 observateurs dont 142 observateurs de long terme et 750 autres de court terme dans les huit régions du pays. Les équipes de la COCEN ont pu suivre les opérations d'ouverture dans 259 bureaux de vote témoins. «Dans l'ensemble des bureaux témoins, l'ouverture du vote s'est déroulée dans le calme. 70% des bureaux témoins ont ouvert à l'heure. Les 30% restants ont ouvert avec un retard de l'ordre de 15 minutes et plus, essentiellement du fait de l'arrivée tardive du personnel électoral (dans 37% des cas) et du

matériel électoral (dans 22% des cas)», a déclaré le porte-parole. En outre la COCEN note une amélioration par rapport aux scrutins du 27 décembre où 42% des bureaux avaient ouvert en retard. Toutefois la coalition a relevé la présence du personnel électoral dans 90% des bureaux de vote témoins à l'ouverture. Ce qui représente une hausse de 8 points par rapport au premier tour le 27 décembre 2020. La présence des délégués des deux candidats a été constatée dans 95% des bureaux couverts. Le secret du vote était garanti dans 98% des bureaux. Ainsi, dans 98% des bu-

reaux, les urnes étaient convenablement scellées. A l'évaluation globale dans 78% des 259 bureaux de vote, la COCEN a apprécié les compétences des délégués des candidats et celles des forces de sécurité qu'elle juge respectivement bonnes. En ce qui concerne le déroulement du vote, à 11h30, les différentes équipes de la COCEN ont couvert 353 bureaux de vote dans les huit régions du pays. Sur les 353 bureaux de vote, 90% ont ouvert à l'heure. Le matériel électoral est disponible et en quantité suffisante dans 100% des 353 bureaux. Dans 87% des bureaux de vote, l'identité des électeurs était vérifiée au regard des listes électorales. D'après Dambadji Son Allah, le secret du vote est garanti dans l'ensemble des 353 bureaux de vote. «Dans 5% de ces bureaux, les observateurs ont relevé des manœuvres tendant à influencer le vote des électrices et électeurs. La présence des délégués des candidats a été relevée dans



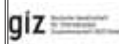
La COCEN face à la presse

99% des 353 bureaux de vote. Dans 84% des bureaux de vote, les mesures barrières contre la Covid-19 sont observées et respectées», souligne la COCEN. Enfin la COCEN a évalué le déroulement des opérations de vote à la mi-journée bonne dans 88% des 353 bureaux de vote. Les compétences des agents électoraux sont bonnes dans 81% des bureaux de vote. Pour les délégués les compé-

tences ont été évaluées bonnes dans 85% des 353 bureaux de vote. Les compétences des agents de sécurité sont également bonnes dans 70% des cas, moyenne dans 20% des cas et médiocre dans 10% des cas. Le programme prévoit deux points de presse dans la journée du 21 février 2021 et une conférence de presse aujourd'hui.

● Seini Seydou Zakaria

AVIS D'APPEL D'OFFRES



Relatif à la Fourniture, d'un véhicule 4 x 4 Station Wagon et Accessoires y compris les formalités d'Immatriculation (ADM) pour le compte du Ministère de l'Intérieur, et destiné au partenaire chargé de la Vulgarisation de la Politique Nationale de la Migration (Dossier N° 91148314)

La Coopération Allemande à travers son bureau du Niger, (B.P. N° 10814, sis Route de Kollo, Rue NB 118, non loin du Commissariat Central) lance la présente Consultation relative à la fourniture d'un véhicule (4 x 4, 07 Places – 05 Portes) Station Wagon et Accessoires y compris les formalités d'Immatriculation (ADM) pour le compte du Ministère de l'Intérieur, et destiné au partenaire chargé de la Vulgarisation de la Politique Nationale de la Migration.

Les soumissionnaires intéressés, pourront retirer gratuitement le dossier d'Appel d'Offre Complet à partir du **Judi 11 Février de 9h à 12h**, tous les jours ouvrables, jusqu'au **Mercredi 17 Février 2021**, dans nos bureaux à Niamey, sis non loin du Commissariat Central, Route de Kollo Niamey.

Les Offres de prix déposées sous enveloppes fermées (avec le nom ou le cachet du soumissionnaire / fournisseur, en haut à gauche sur l'enveloppe) avec la mention suivante :

GIZ Bureau, B.P. N° 10 814 Niamey
A l'attention de Mme la Directrice des Finances et Administration,

Dossier N° 91148314 – (CONFIDENTIEL) devront être déposées à la Réception du bureau GIZ, au plus tard le **Vendredi 26 Février 2021 à 12 Heures Précises**.

Les offres arrivées après ces date et heure ne seront pas prises en considération.

Préciser votre délai ferme de livraison à Niamey. En cas de retard de livraison des pénalités de l'ordre de 2 % par jour seront prélevées, une fois le montant des pénalités atteint de 5 % du montant total HT de la commande, le GIZ se réserve le droit de résilier le marché.

Votre Offre doit indiquer les prix unitaires proposés et les montants totaux.

La GIZ Niger se réserve le droit, de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Avis d'Appel d'Offres.

Nous vous remercions par avance et vous adressons nos meilleures salutations.

La Directrice des Finances et Administration

PLACARDS

PUBLICATION D'EXTRAIT DU CAHIER DES CHARGES

A la requête de la **BANQUE SAHELO-SAHARIENNE POUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE dite BSIC Niger** Société Anonyme avec Conseil d'Administration au Capital de 11.000.000.000 F CFA, ayant son siège social à Niamey, 34 Avenue du Gountou Yéna Niamey Bas- Plateau BP : 12.482 Niamey-Niger, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro RCCM-NI-NIM-2005-B-452, représentée par son Directeur général Monsieur ISSA TIENDEBEOGO, agissant es qualité en vertu des pouvoirs à lui attribués, assistée de Maître HAMADOU ZADA HAROUNA, Avocat à la Cour BP : 10148 Niamey, à l'étude duquel domicile est élu pour la présente saisie immobilière et ses suites, en application de l'article 269 de l'AUVE ; Poursuit l'adjudication des immeubles objets du titre Foncier N°17.486 et du Titre Foncier N°17.487 de la République du Niger et appartenant tous à **Monsieur OUSSEINI MAHAMANE NAGODI** ; Et ce, en vertu des grosses de l'ouverture de crédit du 26 Juillet 2011, signée par devant Maître DODO DAN GADO Haoua, Notaire à la résidence de Niamey, de l'ouverture de crédit du 06 Mai 2013 signée par devant Maître MAHAMANE NAKOBO, Notaire à la résidence de Niamey, de la convention de crédit du 22 octobre 2012 signée par devant Me BAGOUA KADRI et de l'affectation Hypothécaire en date du 26 Juillet 2011 signée par devant Maître DODO DAN GADO Haoua, Notaire à la résidence de Niamey, portant l'inscription hypothécaire sur les Titres Fonciers N°17.486 formant la parcelle A de 600 m2 de l'lot 7002 sis à Niamey, lotissement BANI KOUBEY et N°17.487 formant la parcelle C de l'lot 7002 de 600 m2, sis à Niamey, lotissement BANI KOUBEY au profit de la requérante pour sûreté

et garantie du remboursement des sommes avec intérêts, accessoires et frais de poursuite de 111.496.115 F CFA suivant commandement aux fins de saisie immobilière du 09 Novembre 2020 sur les immeubles objets des titres fonciers respectifs N°17.486 et N°17.487 de la République du Niger ;

La mise à prix est fixée à :

-Titre Foncier N°17.486 : 70.000.000 F CFA ;
-Titre Foncier N°17.487 : 20.000.000 F CFA

L'audience d'adjudication aura lieu le **17 mars 2021 à 08 heures 30**, devant le **Tribunal de Grande Instance de Niamey** ;

L'adjudication sera prononcée au plus offrant et au dernier enchérisseur ;

Les enchères sont fixées à : **5.000.000 FCFA** ; Dans les 20 jours à compter de l'adjudication, l'adjudicataire devra payer en espèces ou par chèque certifié, tous les frais de poursuite et le prix d'adjudication, sous peine de poursuite par la voie de folle enchère ; il supportera en plus tous les frais nécessaires à l'inscription et à la conversation de ses droits sur l'immeuble adjudgé ;

La vente sera faite sans garantie de tous éventuels vices qui viendraient à être découverts après l'adjudication ;

Le créancier poursuivant donnera mainlevée d'hypothèques dès paiement du prix de l'adjudication et de ses accessoires ;

A défaut d'enchères et dès la première audience, le créancier poursuivant sera déclaré à sa demande, adjudicataire pour le montant de la mise à prix pour chaque immeuble ;

Fait et rédigé à Niamey, le **18 Février 2021** par l'Avocat poursuivant soussigné ;
Me HAMADOU ZADA HAROUNA

Pour tous renseignements s'adresser à :

- 1) Maître HAMADOU ZADA HAROUNA, Avocat à la Cour, Château 9, Poudrière, 88, P.08, BP : 10 148 Niamey, Tél : 20.74.05.58 ;
- 2) Monsieur le greffier en chef du Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Niamey, dépositaire du cahier de charges ;
- 3) Me HAMANI SOUMAILA, Huissier de Justice près le Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Niamey, Tél. : 96.88.49.97.

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N° 03/2021 COOPI/NIGER

Code du Projet : 20-ECW-0021-COOPI Niger / Pays : République du Niger



COOPI a reçu une subvention de ECW code projet 20-ECW-0021-COOPI Niger, pour la mise en œuvre du projet « Appui à une éducation de qualité, pour le 1er cycle du secondaire, dans les régions de Diffa et Tillabéry, frappées par la crise humanitaire et au risque de la COVID-19 », et prévoit d'utiliser une partie de cette subvention pour effectuer les paiements dans le cadre du présent marché. Aucune partie, à l'exception de COOPI, ne pourra se prévaloir des droits au titre de ladite subvention, ni revendiquer les montants versés. En aucun cas, ni pour aucune raison de quelque nature qu'elle soit, ECW ne donnera suite à une demande d'indemnité ou de paiement émanant directement des contractants du Pouvoir adjudicataire.

1. Référence de publication :

Dossier d'appel d'offres N° 03/2021 COOPI/NIGER du 22/02/2021

2. Procédure

Appel d'Offres Ouvert publié localement

3. Programme :

Appui à une éducation de qualité, pour le 1er cycle du secondaire, dans les régions de Diffa et Tillabéry, frappées par la crise humanitaire et au risque de la COVID-19.

4. Pouvoir adjudicateur, Maître d'œuvre :

COOPI – Cooperazione Internazionale

Via Francesco De Lemene, 50 - 20151, Milano – Italie

ADRESSE AU NIGER : Avenue du Mounio, Quartier ORTN Rue OR 33, Niamey - Niger

5. Description du contrat : Construction de six (6) blocs de deux salles de classe, dix-huit (18) blocs latrines à une seule cabine et six (6) point d'eau au niveau des établissements du secondaire dans la région de Tillabéry et de Diffa. Pour la répartition dans les écoles, cf DAO.

6. Nombre et intitulés des lots :

LOT 1 : Construction de trois (3) blocs de deux (02) salles de classe, Neuf (09) blocs latrines à une seule cabine et trois (3) points d'eau au niveau des établissements du secondaire CEG/CES de OUALLAM, ABALA et AYOROU dans la région de Tillabéry.

LOT 2 : Construction de trois (3) blocs de deux (02) salles de classe, Neuf (09) blocs latrines à une seule cabine et trois (3) forages manuels à la tarière au niveau des établissements du secondaire CEG de N'GUIGMI, BOSSO et ADEBOUR dans la région de Diffa.

7. Participation

La Participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de

conditions aux personnes physiques et aux personnes morales (qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires) qui répondent aux caractéristiques spécifiées dans les déclarations d'Acceptation des Clauses d'Exclusion et de Respect des Standards Ethiques en Annexe II du Formulaire d'Appel d'Offres.

8. Causes d'exclusion :

Le pouvoir adjudicateur exclura de la participation à la procédure d'appel d'offres les soumissionnaires qui se trouvent dans une des situations suivantes :

- i. Etre dans une situation de faillite, avoir ses propres biens séquestrés par les tribunaux, être en procès contre ses crédeurs, avoir ses activités commerciales suspendues, ou être sujet à des procédures judiciaires inhérentes à ces questions ;
- ii. Avoir été déclaré coupable d'un délit ayant trait à ma conduite professionnelle ;
- iii. Avoir été jugé coupable pour une négligence professionnelle grave ;
- iv. Ne pas avoir respecté toutes les obligations concernant le paiement des cotisations sociales ou des autres taxes prévues par la loi en vigueur dans le pays concerné par la prestation ou l'achat ;
- v. Avoir été condamné pour fraude, corruption, implication dans des organisations criminelles ou dans d'autres activités illégales ;
- vi. Avoir enfreint les conditions et les obligations contractuelles au cours de précédentes procédures d'adjudication de marché ;
- vii. Etre sujet à un conflit d'intérêt.

Les soumissionnaires doivent certifier dans la déclaration de soumission qu'ils ne se trouvent pas dans une des situations susmentionnées.

9. Garantie d'avance de démarrage

Une avance de démarrage, fixée à 30% du montant du marché, sera versée à la demande de l'Adjudicataire du marché après la signature du contrat. Elle devra être garantie à cent (100) pour cent par une caution solidaire d'un établissement financier agréé. La garantie d'avance de démarrage entre en vigueur à partir de la date de paiement de l'avance et expire 30 jours après la fin de travaux.

10. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

L'offre retenue demeurera valable pendant une période de 60 jours suivant la réception de l'avis d'attribution de marché.

11. Période d'exécution

La période d'exécution débute avec la signature du contrat de construction des infrastructures objet du présent appel d'offres. La durée d'exécution sera de deux (2) mois calendaires.

Les obligations contractuelles prendront fin avec l'échéance de la période de garantie, prévue deux (2) mois après la date de réception de fin des travaux.

12. Sélection et critères d'attribution

La commission d'évaluation ne sélectionnera pas le fournisseur essentiellement sur la base du prix le plus bas mais sur la base de l'adéquation, du prix, de la qualité, du respect des normes internationales, des temps de livraison. L'éventuelle expérience du candidat dans la gestion de contrats similaires sera un ultérieur critère dans le processus de sélection.

13. Comment obtenir le dossier d'appel d'offre

Le dossier d'appel d'offres est disponible auprès du pouvoir adjudicateur au bureau LOGISTIQUE de Niamey pendant les heures ouvrables (Lun-jeudi 09h00-13h00/14h00-16h00 et vendredi 09h00-13h00). Les offres doivent être rédigées uniquement au moyen du formulaire type de soumission inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et la présentation doivent être strictement respectées sous peine d'exclusion.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à : log.niger@coopi.org ou COOPI – Cooperazione Internazionale - Avenue du Mounio, Quartier ORTN Rue OR 30, Niamey - Niger (avec mention de la référence de publication indiquée au point 1) au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 14. Le pouvoir adjudicateur doit répondre aux questions au moins 5 jours avant la date limite de soumission des offres. Des éclaircissements ou des changements mineurs au dossier d'appel d'offres seront communiqués par écrit aux soumissionnaires, au plus tard 5 jours avant la date limite de soumission des offres.

14. Date limite de soumission des offres

11 heures – heure du Niger – le 08/03/2021

Toute offre parvenue après le terme fixé ci-dessus sera considérée invalide.

15. Séance d'ouverture des offres

15 heures – heure du Niger – le 09/03/2021, au siège COOPI – Cooperazione Internazionale Avenue du Mounio, Quartier ORTN Rue OR 33, Niamey – Niger.

16. Langue de la procédure

Toutes les communications écrites de cette appel d'offres doivent être faites en français

17. Visite des lieux

Aucune visite des lieux ou réunion d'information ne sera organisée par le Maître d'Ouvrage/Maître d'œuvre. Les soumissionnaires seront censés avoir visité les lieux et avoir acquise une parfaite connaissance de la zone concernée par l'exécution des travaux et des conditions pouvant influencer le bon déroulement des activités.



REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE
SECRETARIAT GÉNÉRAL
Fonds Commun d'appui à la mise en œuvre du PDS
BP 11 323 - Niamey - Niger
Tél. : (227) 20 72 69 60 / Fax : (227) 20 72 45 70



AVIS DE RECRUTEMENT

UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DE L'ELABORATION D'UN RECUEIL DE TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES SUR LES PESTICIDES A L'ENDROIT DES ACTEURS DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET REDISSE III NIGER

I Contexte et justification

L'Afrique de l'Ouest est jadis confrontée à des maladies épidémiques, dont la dernière en date, est celle de la maladie à virus Ebola. La récente épidémie de la maladie à virus Ebola (MVE) en Afrique de l'Ouest a confirmé la faiblesse du dispositif sanitaire des différents pays membres.

Pour faire face à cette faiblesse, la Banque Mondiale finance le Projet Régional d'Amélioration des Systèmes de Surveillance des Maladies en Afrique de l'Ouest REDISSE III Niger, en anglais « The Regional Deaseses Surveillance System Enhancement REDESSE », à travers l'Organisation Ouest Africaine de la Santé (OOAS) qui assure le Conseil d'Administration (CA) dudit projet.

D'une durée de cinq (5) ans REDISSE III Niger couvre le Bénin, le Mali, le Niger et la Mauritanie.

L'objectif de développement du Projet est de renforcer la capacité intersectorielle nationale et régionale pour la surveillance des maladies et permettre la collaboration et la préparation aux épidémies en Afrique de l'Ouest.

Le projet comprend cinq (05) composantes, à savoir : C1 : Surveillance et Information sanitaire ; C2: Renforcement des capacités des laboratoires; C3: Préparation et réponse aux urgences ; C4 : Gestion des ressources humaines pour une surveillance efficace de la maladie et la préparation aux épidémies et C5 : Renforcement des capacités institutionnelles, Gestion des projets, Coordination et Plaidoyer.

Pour minimiser les risques liés à l'exécution de REDISSE III Niger et conformément à la Politique de sauvegarde de la Banque mondiale sur la lutte antiparasitaire et la réglementation en vigueur au Niger, le projet s'est doté de trois plans. Il s'agit de :

- Cadre de Gestion Environnementale et Sociale,
- Plan de Gestion des Déchets Dangereux (PGDD),
- Plan de Gestion Intégrée des Vecteurs et Pesticides (PGIVP).

La mise en œuvre de ce dernier est assurée par la Direction Générale de la Protection des Végétaux, en collaboration avec la Direction Générale des Services Vétérinaires.

Ainsi, dans le cadre du renforcement des capacités des acteurs à la connaissance et à la maîtrise des textes législatifs et réglementaires en gestion des pesticides en général, et en santé humaine, animale et environnementale en particulier, la DGPV propose de recruter un Consultant indépendant pour élaborer le recueil desdits textes.

Les présents termes de référence sont élaborés pour permettre la réalisation de cette activité qui

permettra d'améliorer les indicateurs du cadre des résultats du projet REDISSE III Niger, notamment l'objectif du projet de développement relatif à la mise en œuvre du Plan de Gestion Intégrée des vecteurs et des pesticides (PGIVP).

II. But Objectifs

L'objectif global de l'activité est d'élaborer un recueil de textes législatifs et réglementaires en gestion des pesticides au Niger.

De manière spécifique, il s'agit de :

- Recruter un Consultant national ;
- Recenser les textes législatifs et réglementaires sur les pesticides au Niger
- Elaborer le recueil de textes législatifs et réglementaires sur les pesticides au Niger;
- Valider ledit recueil par un atelier national ;
- L'éditer et le diffuser aux acteurs.

III. Résultats attendus

Au terme de la mise en œuvre des activités, les résultats attendus sont :

- Un Consultant national est recruté ;
- Les textes législatifs et réglementaires sur les pesticides au Niger sont recensés ;
- Le recueil des textes législatifs et réglementaires sur les pesticides au Niger est élaboré et validé par un atelier national ;
- Le recueil de textes est édité et diffusé aux acteurs.

IV. Mandat du consultant

Le Consultant national chargé de piloter le processus d'élaboration du recueil a comme tâches principales de :

- Avoir une séance de travail avec le projet REDISSE III Niger pour recadrer et mieux cerner la démarche à adopter ;
- Prévoir un programme de rencontre avec les responsables des structures intervenant dans la gestion des pesticides au Niger ;
- Recenser les textes législatifs et réglementaires dans le domaine de pesticide au Niger ;
- Catégoriser et ordonner les textes en collaboration avec la Direction de la Législation du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage ;
- Élaborer et valider le projet de recueil ;
- Éditer le recueil.

V. Profil du consultant

Le prestataire doit avoir :

- Un diplôme d'études supérieures (au moins bac + 5) en agronomie ou une spécialisation pertinente en protection des végétaux, en environnement ou en gestion des pesticides.
- Avoir une expertise dans l'élaboration des textes réglementaires serait un grand atout.
- Avoir une expérience professionnelle pertinente

d'au moins 5 ans dans les fonctions couvrant la réglementation en général, et la gestion des pesticides en particulier ;

- Avoir des compétences avérées dans l'élaboration des textes législatifs et réglementaires ;
- Avoir de l'expérience dans l'élaboration de recueil ;
- Avoir de bonnes qualités relationnelles ;
- Avoir une bonne capacité d'écoute et excellente aptitude à communiquer, oralement et à l'écrit.

VI. Calendrier et Durée de l'étude

Le consultant aura des échanges de travail avec toutes les parties prenantes y compris REDISSE III Niger. Il doit produire le recueil provisoire en dix (10) exemplaires qui fera l'objet d'une validation et ensuite intégrer les observations faites au cours de cette réunion des intervenants et produire le recueil définitif en dix (10) exemplaires.

La durée estimative de la prestation est de quinze (15) jours répartis comme suit : sept (7) jours pour les rencontres et la collecte des textes ; trois (3) jours pour les saisies et la mise en page dans un logiciel de son choix pour donner la forme imprimable au recueil ; trois (3) jours pour préparer un atelier de validation et Deux (2) jours pour intégrer et déposer le document définitif.

VII. DEPOT ET COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURES

Les Candidats intéressés doivent obligatoirement fournir leur Curriculum Vitae détaillé complet accompagné des copies légalisées des diplômes et attestations de travail.

Ils peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous du lundi au jeudi de 8 h à 16 H 00 mn et le vendredi de 8 H à 12 H 00 mn :

République du Niger
Ministère de la Santé Publique
Secrétariat Général

BP : 11.323 Niamey, 2ème étage, Bureau 207
Tél. : (227) 20 72 69 60 ; Télécopie : (227) 20 72 45 70

Les dossiers de candidature doivent parvenir sous pli fermé et porter la mention " **Recrutement d'un Consultant individuel en vue de l'élaboration d'un recueil de textes législatifs et réglementaires sur les pesticides à l'endroit des acteurs de mise en œuvre du projet REDISSE III Niger** ".

Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci-dessus au plus tard le **2 mars 2021 à 10 heure 00 mn** (heure locale = GMT+1).

LE COORDONNATEUR
DR RANAOU ABACHE

● Election présidentielle 2^{ème} tour à Tillabéri et Balléyara

La sécurité, principale attente des

Le 2^{ème} tour de l'élection présidentielle au Niger qui met aux prises les candidats Mohamed Bazoum du PNDS-Tarayya et Mahamane Ousmane du RDR Tchanji, a suscité de l'engouement auprès de la population nigérienne dans la région de Tillabéri. Ainsi, très tôt le matin, les électeurs sont sortis pour se rendre au niveau des bureaux de vote afin d'exprimer leurs suffrages. Pour ce 2^{ème} tour, la région de Tillabéri compte près de 4.494 bureaux de vote pour 1.051.297 électeurs inscrits sur la liste électorale.

Malgré un temps frais et un peu poussiéreux, les habitants de Tillabéri sont sortis tôt le matin pour se rendre dans les centres de vote installés dans les écoles. Mais, il a fallu vers 10h pour que les files indiennes se forment véritablement devant les bureaux de vote. Les présidents de bureau de vote, témoins de l'opération de vote est tellement fluide au point où les électeurs n'ont pas besoin d'attendre longtemps dans des longues files d'attente. En effet, les opérations se passent plus vite dans tous les centres visités, tant dans la commune urbaine de Tillabéri, que dans les villages environnants.

Le bureau de vote N°27 du centre école Zarmaqui compte 470 inscrits et est dirigé par Mme Boubacar Rabi. A 11h 10mn, près de 190 électeurs ont déjà voté sous l'œil vigilant des délégués des deux candidats.

«Le vote du second tour est moins complexe. Nous avons débuté déjà à 7h 49mn. Il y a beaucoup d'électeurs, mais ça va plus vite. Les électeurs nous facilitent les choses avec une attitude exemplaire. Si tout va bien et qu'il n'y aura pas interruption ni aucune perturbation, on va finir tôt» a dit la présidente du bureau de vote N°27 du centre école Zarma.

Le constat est presque le même dans tous les autres centres de vote. Au quartier Zongo de Tillabéri, précisément à l'école primaire Zongo, trois bureaux de vote sont prévus. Le président du bureau de vote N° 044 explique que son bureau compte 482 électeurs et qu'ils n'ont enregistré aucune difficulté majeure qui mérite d'être signalée. «Nous avons ouvert le bureau à 8h 05mn et on

compte fermer à 19h 05mn. Les opérations se poursuivent dans de très bonnes conditions. Depuis l'ouverture jusqu'à présent on n'a pas eu d'incident ou de dérangement. Et nous avons ce dont on a besoin dans le cadre de ce deuxième tour. Sur le plan technique, les choses se déroulent normalement, le matériel est au complet. Les deux candidats ont envoyé leurs délégués, ils sont là en train d'observer très bien les

à Niamey. «Normalement partout où tu te trouves, si tu es muni de ta carte d'électeurs et une pièce d'identité tu dois voter pour le 2^{ème} tour des élections. Vraiment je ne comprends pas, j'ai envie de voter mais hélas», déplore Noufou Kader.

La sécurité au cœur des attentes des électeurs

Tillabéri est l'une des régions affectées par l'insé-



Dispositif dans un bureau de vote à Tillabéri ...

votes. Vraiment tout se passe normalement. Et à l'allure où vont les choses on peut finir avant l'heure de la clôture», a indiqué Issa Amadou Karidjo.

La question des listes additives tourmente des électeurs !

Beaucoup d'électeurs ignorent quasiment, comment voter sur la liste additive. Noufou Kader et 17 autres électeurs dont 9 femmes, se sont regroupés à l'école Zongo devant un bureau de vote où ils voulaient coûte que coûte voter. Mais leur désarroi est très grand car, ils ne sont pas suffisamment informés sur la question de liste additive. Certains sont partis, mais Noufou Kader, Saley Issoufou et Ismael Tarker tiennent mordicus à voter. Eux, ils se sont tous faits enrôler

rité résultant des activités des groupes terroristes. C'est pourquoi, la sécurité est la première attente des électeurs vis-à-vis du nouveau Président de la République. A tout point de vue, la question sécuritaire reste le point commun de tous les électeurs interrogés.

Mamata Hamadou âgée de 67 ans est venue accomplir son devoir de vote malgré le poids de l'âge. Son rêve, c'est l'éradication de l'insécurité sur l'ensemble du territoire du Niger. «La sécurité ! La sécurité ! La sécurité avant tout. Nous demandons au nouveau Président de la République d'honorer tous les engagements et les promesses faites en cette période de campagne. Les candidats ont dit beaucoup de choses et nous avons pris bonne note. Je viens de voter, c'est un devoir moral pour moi de le faire. Je suis



... avec une longue file d'électeurs ...

très heureuse d'opérer un choix», affirme la sexagenaire.

Hassane Sadou Oualam un autre électeur a également souhaité que le Président qui sera élu, tienne ses promesses et que Dieu l'assiste. «Je souhaite qu'après ces élections que tous les Nigériens se réunissent autour du nouveau président pour prendre en main la question sécuritaire déjà déléter dans notre pays», ajoute-t-il.

Les autorités régionales saluent les conditions des scrutins et invitent la population au calme pour la suite du processus

En cette période importante les appels au calme, à la sérénité se multiplient. «Nous avons visité les différents bureaux de vote, on a constaté que tout a été bien installé. Et les messages de

pect des lois», a confié Mme Tanimoune Haoua, préfet du département de Tillabéri.

Après avoir donné le coup d'envoi des votes au niveau du bureau de vote N°60, logé dans la MJC de Tillabéri, le Gouverneur de la Région de Tillabéri M. Tidjani Katiala a donné ses impressions sur le processus électoral. «Je souhaite que cette élection présidentielle deuxième tour se termine dans les mêmes conditions. Je me réjouis également de la maturité politique de la population de la région de Tillabéri, surtout de son attachement aux valeurs démocratiques. Je souhaite que ces élections garantissent à notre pays, la paix et la quiétude sociale. Dans la région de Tillabéri, nous avons plusieurs défis à relever, notamment sécuritaires. Notre souhait est qu'après ces élections, Tillabéri soit un havre de paix



... et de l'ambiance dans la cour

sensibilisation sont passés. Je rappelle aux citoyens que le vote c'est un droit, et tout citoyen doit sortir pour exercer ce droit dans le calme, la sérénité et le res-

où il fera bon vivre» a ajouté le Gouverneur de la région de Tillabéri.

Abdoul-Aziz Ibrahim

électeurs fortement mobilisés

A Balléyara situé à une centaine de km de la capitale, dans la région de Tillabéri, plus de 56.000 électeurs étaient appelés à voter. D'après le président communal de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) les 194 bureaux ont tous ouvert aux environs de 8h du matin. Cela a été possible parce que pour ce second tour de l'élection présidentielle au Niger les dispositions n'étaient pas aussi complexes que celles du double scrutin du premier tour et des législatives du 27 décembre dernier. En effet, le matériel a été déployé à temps pour le bon déroulement du scrutin.

L'affluence était déjà satisfaisante au milieu de la journée de vote. Dans plusieurs bureaux visités presque 40% des votants inscrits avaient accompli leur devoir civique. Et tout se déroulait dans l'accalmie et la transparence. Partout, l'on note aussi la présence des observateurs, des représentants du candidat Bazoum Mohamed du PNDS Tarraya et ceux de Mahamane Ousmane candidat du RDR

Les choix ne sont évidemment pas les mêmes mais les aspirations des citoyens, sortis élire le futur président de la République, se ressemblent en réalité. Ces attentes se résument entre autres : aux questions de sécurité, de l'éducation, de la santé, de la justice et du développement.

Idé Bilal est un enseignant contractuel d'école primaire, depuis 15ans. «Il faut qu'il s'active aussi pour la restau-

voir civique. Le président du bureau n°93, M. Hama Blaise enregistrait déjà 114 premiers votants sur une liste de 295 inscrits soit un peu plus de 38% des électeurs à la mi-journée. Soumana Boureima, la trentaine, venait de s'ajouter à ces inscrits ayant voté dans ce bureau. Il défend entre autres préoccupations la sécurité, la justice, l'égalité, l'emploi et la valorisation du métier de l'enseignant. Pour sa part, Mme Haoua Hassane, âgée de 57 ans, membre du COGES plaide surtout pour le maintien de la jeune fille à l'école qu'elle trouve être un défi de taille dans sa communauté. «Ici, les parents disent que c'est eux qui sont les seuls responsables de leurs enfants. Rien que cette semaine, une fille de 15 ans qui était en classe de 5^{ème} a été sortie de

l'école et donnée en mariage», déplore Mme Haoua Hassane. Mère d'un garçon parti en exode et d'une collégienne dont elle tient à la scolarisation, la vendeuse de fournitures scolaires qui gère un petit restaurant à l'école aspire à voir les femmes non scolarisées soutenues dans leur combat quotidien contre la pauvreté. «Je souhaite que ces élections se passent bien, que celui qui sera élu soit à la hauteur des attentes du peuple», a-t-elle conclu.

«Que le meilleur gagne! nous n'aurons qu'à respecter le choix de la majorité»

Hamed Moussa, un gendarme retraité ne souhaite que la paix pour le pays. La paix avant tout, dit-il. En sa compagnie, sous l'ombre d'une paillote, le directeur de la radio Dallol FM de Bal-



Les femmes étaient fortement mobilisées

layara M. Hassane Moumouni brandit fièrement, comme le vieux Hamed, son pouce trempé dans l'encre, signifiant qu'il a bien accompli son vote. «Nous avons tous voté depuis le matin, juste après l'ouverture des bureaux de vote», confie-t-il. Ce confrère qui a également fait le tour des bureaux de vote à Balléyara soutient n'avoir vu ni entendu aucun dysfonctionnement et aucune tension. «Tout se déroule normalement comme vous le constatez aussi. Le climat est calme entre les militants et partisans des deux bords politiques. En tout cas, pour le moment, le constat est satisfaisant. Nous souhaitons qu'il en soit ainsi jusqu'à la fin», dit Has-

l'insécurité. Une fois la sécurité revenue, le reste suivra», estime M. Hassane Moumouni. Il a ensuite souligné le caractère symbolique et historique de ces élections à l'issue desquelles, un président démocratiquement élu passera le flambeau à son successeur démocratiquement élu. «Chose qui hissera, sans nul doute, notre pays au rang des nations où se respecte la démocratie dans ses principes consacrant notamment la liberté populaire», estime le confrère.

A Ballayéra, l'on peut, au regard de l'affluence des électeurs ainsi observée, espérer un fort taux de participation à ce scrutin décisif.



Un électeur au niveau d'un bureau de vote à Balléyara

Tchanji. «Je suis à l'écoute des présidents et secrétaires de tous les bureaux de vote de la commune. Et jusqu'ici, (aux environs de 13h) Dieu merci, aucun incident majeur ne m'a été signalé. Tout se déroule très bien», a déclaré le président communal de la CENI, M. Seyni Gado Moussa qui s'apprêtait à effectuer une tournée de supervision pour prévenir d'avance les éventuels besoins, afin d'éviter toute rupture.

Dans les rues de la ville, c'est une ambiance plutôt ordinaire qui régnait, même si l'on était à un grand jour décisif aux enjeux majeurs pour la population. L'engouement se limitait au niveau des bureaux de vote.

ration de la paix sur l'ensemble du pays face à l'insécurité grandissante. Il faut que le prochain président puisse avoir un œil regardant sur la situation de l'enseignant. Nous attendons qu'on nous intègre à la fonction publique» a lancé cet enseignant rencontré à la sortie du bureau n°106 dans l'enceinte de l'Ecole Centre de Ballayara. M. Idé Bilal s'est dit ensuite rassuré quant à l'issue paisible tant souhaitée pour ce scrutin.

De l'autre côté, de l'espace public de l'OPVN où nous avons visité deux bureaux de vote, en l'occurrence le n°90 et le n°93, malgré le soleil ardent de 14h, femmes, hommes et jeunes venaient accomplir leur de-



Un électricien exerçant son devoir citoyen

sane Moumouni, répétant à la suite du vieux Hamed Moussa, «que le meilleur gagne! Nous n'aurons qu'à respecter le choix de la majorité».

Les attentes du journaliste se résument principalement aussi à la préoccupation sécuritaire qui, selon lui, conditionne le développement. «Le nouveau président, qui sera élu, doit s'attaquer à

C'est du moins ce que laisse croire l'engouement que nous avons trouvé surtout au niveau de l'école Aggou qui compte 5 grands bureaux de vote avec chacun entre 400 et 500 inscrits. De longues files d'attente étaient encore perceptibles aux environs de 15h.

**Ismaël Chékaré,
Envoyé Spécial**



UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE (UEMOA)

AVIS DE RECRUTEMENT

N° 001/2021/DSAF/DRH

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Régional Formation Professionnelle (PROFOR), financé par l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) de la Confédération Suisse, l'Association pour le Développement de l'Education en Afrique (ADEA) et le Réseau Africain des Institutions et Fonds de Financement de la Formation Professionnelle (RAFFPRO), la Commission de l'UEMOA ayant son siège à Ouagadougou, Burkina Faso, procède au recrutement du personnel de l'Unité de Coordination (UCo) du PROFOR.

Les postes à pourvoir sont les suivants :

- un(e) (01) Coordonnateur(trice) du Programme Régional pour la Formation Professionnelle (PROFOR) ;
- un(e) (01) Spécialiste en suivi-évaluation ;
- un(e) (01) Responsable Comptable et Financier ;
- un(e) (01) Assistant(e) Administratif(ve) ;
- un(e) (01) Chauffeur-Huissier.

I. CONDITIONS GENERALES DU RECRUTEMENT

1. Dossier de candidature

Chaque dossier de candidature doit comporter :

- une demande signée du candidat indiquant clairement l'emploi pour lequel il postule ;
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae auquel sont annexées les attestations des expériences acquises (certificats de travail) ;
- une copie certifiée conforme du ou des diplômes.

2. Nationalité

Les candidats doivent être ressortissants de l'un des Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

3. Dépôt et date de clôture des candidatures

Le dossier de candidature, qui doit être déposé sous pli fermé, portera :

a.-au recto, la mention « Recrutement UEMOA » et le numéro de l'emploi pour lequel le candidat postule ;

b.-au verso, les nom et prénoms du candidat.

Il doit être déposé à la Commission de l'UEMOA ou adressé, par voie postale, à :

**MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA COMMISSION
DE L'UEMOA**

380, Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO

01 B.P. 543

OUAGADOUGOU 01

Burkina Faso

Préciser dans l'objet la référence du poste. Par exemple : «N° ECS/01-2021/DDH/DESFP/PROFOR » pour le poste de Coordonnateur.

Toutes les candidatures reçues après la date limite ou envoyées à toute autre adresse ou sans la référence du poste vacant, seront rejetées.

**Date limite de dépôt des candidatures :
22 MARS 2021.**

II. PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Le recrutement se déroulera en deux (02) étapes :

- une phase de présélection sur dossier ;
- une phase de sélection (test écrit et entretien).

La sélection sera faite parmi les candidats présélectionnés. Avant tout engagement, le candidat retenu devra fournir :

- un extrait d'acte de naissance ou tout document en tenant lieu ;
- un certificat de nationalité (original ou copie légalisée) ;
- un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
- un certificat médical d'aptitude délivré par un médecin agréé ;
- une attestation de reconnaissance du Diplôme établie par le CAMES ou l'Etat où le Diplôme a été obtenu.

Les candidats ayant adressé un dossier de candidature à la Commission de l'UEMOA avant la publication du présent avis sont invités à soumettre un nouveau dossier satisfaisant aux conditions ci-dessus.

Aucun dossier ne sera retourné.

Seuls les candidats retenus seront saisis de la suite réservée à leur demande.

Cet avis de recrutement est disponible sur le site internet de la Commission de l'UEMOA : www.uemoa.int.

Emploi :

**N° ECS/01-2021/ DDH/DESFP/PROFOR
Un(e) Coordonnateur(trice) du Programme Régional
pour la Formation Professionnelle.**

I. CARACTERISTIQUES DU POSTE

Placé(e) sous l'autorité du Chef de Division de la formation Professionnelle de la Direction de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de la Formation Professionnelle (DESRFP) de l'UEMOA, le/la Coordonnateur(trice) est chargé(e) d'effectuer les principales missions et activités ci-après :

Missions

- Coordonner la mise en œuvre et l'exécution du programme ;
- Elaborer les plans de travaux annuels consolidés ;
- Superviser l'élaboration des rapports semestriels et annuels consolidés du programme ;
- Elaborer les termes de références des marchés programmés et conduire à terme les processus de passation des marchés, en collaboration avec la Commission de l'UEMOA et conformément aux procédures convenues ;
- Superviser les consultants dans leurs tâches ;
- Elaborer et superviser le processus d'élaboration des différents documents produits dans le cadre du programme et s'assurer de leur transmission à la Commission de l'UEMOA ;
- Elaborer les rapports d'exécution technique et financière du programme ;
- Présenter les rapports d'exécution du programme aux membres du Comité de suivi du programme ;
- Superviser la gestion des ressources humaines de l'Unité de Coordination du programme ;
- Superviser la gestion administrative et financière du programme, conformément aux procédures convenues ;
- Exécuter toute autre tâche nécessaire à l'atteinte des objectifs du Programme.

II. EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

Expérience générale

- Au moins dix (10) années d'expérience professionnelle générale ;
- Au moins cinq (5) années d'expérience professionnelle dans la coordination des programmes de coopération au développement ;
- Justifier d'une connaissance approfondie des problématiques actuelles et des grandes tendances d'évolution en matière de financement de la formation technique et professionnelle, notamment en Afrique subsaharienne ;
- Justifier d'une connaissance des pays de l'UEMOA ;
- Une expérience de travail avec des partenaires au développement serait un atout.

Expériences spécifiques requises

- Avoir au moins 5 années d'expérience professionnelle dans l'appui aux réformes à l'enseignement de la formation technique et professionnelle ;
- Avoir coordonné un programme national et/ou sous régional en matière de formation ;
- Avoir une très bonne maîtrise de la langue française parlée et écrite. La connaissance de l'anglais est exigée ;
- Avoir une très bonne maîtrise des outils informatiques : Office.

III. QUALIFICATIONS ET APTITUDES

Profil du candidat

- Le/la Coordonnateur(trice) doit être titulaire d'un diplôme BAC+ 5 dans l'une des formations suivantes :
 - Sciences de la gestion ;
 - Sciences économiques ;
 - Sciences de l'éducation.

Exigences du poste

- Sens du service
- Rigueur.
- Sens des responsabilités.
- Esprit de synthèse et de clarté.
- Sens des relations humaines.
- Sens de l'exposé.
- Discrétion.

Age limite

Le/la Coordonnateur(trice) doit être âgé au plus de cinquante-cinq (55) ans au 31 décembre 2021.

IV. CLASSIFICATION PROFESSIONNELLE

Le/la Coordonnateur(trice) relève de la catégorie des professionnels et est classé(e) au grade « P » de la grille des salaires du personnel de l'UEMOA.

V. DUREE DU CONTRAT

Le Professionnel est recruté dans le cadre de la mise en œuvre de la gestion du Programme Régional Formation Professionnelle de l'UEMOA (PROFOR). Le contrat est à durée déterminée et s'alignera sur la période de mise en œuvre opérationnelle dudit Programme.

Emploi :

N° ECS/02-2021/ DDH/DESFP/PROFOR

Un (01) Spécialiste en suivi-évaluation

I. CARACTERISTIQUES DU POSTE

Sous l'autorité directe Coordonnateur du Programme, Spécialiste en suivi-évaluation est chargé d'effectuer les principales missions et activités ci-après :

Missions

- Mettre en place un dispositif de suivi-évaluation élaboré de manière participative ;
- Assurer la coordination du processus de planification (Programme d'activités, Plan de Travail annuel, Termes de références des activités spécifiques, etc.) en relation avec les autres responsables du Programme et les partenaires ;
- Elaborer un manuel de suivi-évaluation et s'assurer de l'appropriation du manuel par l'ensemble des acteurs du Programme ;
- Etablir ou faire établir les lignes de base et assurer l'évaluation des effets et d'impacts du Programme par le biais des indicateurs quantitatifs et qualitatifs ;
- Fournir l'assistance technique au coordonnateur et aux autres partenaires de mise en œuvre, dans la collecte, la gestion et l'analyse des données ;
- Assurer le suivi des activités du Programme par le biais de la collecte le traitement et l'analyse des données relatives au Programme ;
- Elaborer les rapports périodiques sur le niveau de réalisation physique du Programme, tout en analysant les écarts, des contraintes et des recommandations pour l'amélioration des résultats ;
- Appuyer la préparation des réunions de revue semestrielle et annuelle du Programme contribuer à l'organisation des revues du Programme ;
- Exécuter toutes autres tâches instruites par le Coordonnateur du Programme.

II. EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

Expériences générales

- Au moins dix (10) années d'expérience professionnelle générale ;
- Au moins cinq (5) années d'expérience professionnelle dans le suivi-évaluation des projets et programmes ;
- Avoir une bonne maîtrise du cycle du projet (formulation, supervision, auto-évaluation par les bénéficiaires, évaluation à mi-parcours, et final) ;
- Une expérience de travail avec des partenaires au développement serait un atout.

Expériences spécifiques requises

- Avoir une compétence dans le suivi-évaluation prenant en compte la sexospécificité ;
- Avoir une expérience dans la conception, l'exécution et la conduite des enquêtes centrée sur la démarche participative et la gestion axée sur le résultat ;
- Avoir une très bonne maîtrise de la langue française parlée et écrite. La connaissance de l'anglais serait un atout ;
- Maîtrise des logiciels Office ;
- Maîtrise d'un logiciel de gestion de suivi-évaluation de projet est exigée.

III. QUALIFICATIONS ET APTITUDES

1. Profil du candidat

Le candidat au poste de Spécialiste en suivi-évaluation doit être titulaire d'au moins un diplôme (Bac + 4) dans l'une des formations ci-dessous :

- Gestion de projet ;**
- Suivi-évaluation de programmes ou projet.**

2. Exigences du poste



- Sens du service
- Rigueur.
- Sens des responsabilités.
- Esprit de synthèse et de clarté.
- Sens des relations humaines.
- Sens de l'exposé.
- Discrétion.

3. Age limite

Le candidat retenu devra être âgé au plus de quarante-cinq (45) ans au 31 décembre 2021.

IV. CLASSIFICATION PROFESSIONNELLE

Le Spécialiste en suivi-évaluation relève de la catégorie des professionnels et est classé au grade « P » de la grille des salaires du personnel de l'UEMOA.

V. DUREE DU CONTRAT

Le Professionnel est recruté dans le cadre de la mise en œuvre de la gestion du Programme Régional Formation Professionnelle de l'UEMOA (PROFOR). Le contrat est à durée déterminée et s'alignera sur la période de mise en œuvre opérationnelle dudit Programme.

Emploi :

N° ECS/03-2021/DDH/DESFP/PROFOR
Un (01) Responsable Comptable et Financier

I. CARACTERISTIQUES DU POSTE

Sous l'autorité directe du Coordonnateur du Programme, le Responsable Comptable et Financier est chargé d'effectuer les principales missions et activités ci-après :

Missions

- Mettre en place le système informatisé de gestion comptable et financier du Programme, ainsi que tous les outils de gestion (y compris le manuel de procédures) ;
- Assurer la gestion comptable et financière du Programme ;
- Elaborer les rapports financiers semestriels et annuels consolidés du Programme conjointement avec le processus d'élaboration des rapports opérationnels semestriels et annuels consolidés du Programme ;
- Appuyer le processus de planification-budgétisation des PMO et en assurer la consolidation ;
- Analyser le système de gestion financière des PMO (l'organisation comptable et financière, la comptabilité, l'élaboration des budgets et des rapports financiers, le contrôle des pièces justificatives, l'organisation du contrôle interne, etc.). Formuler le cas échéant des recommandations d'amélioration et suivre leur mise en œuvre ;
- Examiner les statuts, règlements intérieurs, manuels de procédures et tous autres documents de travail des PMO, de leurs membres et faire des suggestions pour les adapter/actualiser aux réalités du programme si nécessaire ;
- Mettre à la disposition des PMO des outils adéquats de gestion administrative, comptables et financière qui facilitent la consolidation et la reddition des comptes ;
- Elaborer les plans de décaissement ;
- Préparer les demandes de versements d'avance aux PMO ;
- Assurer le suivi budgétaire, établir et contrôler les états de rapprochement bancaires et appuyer les PMO à fournir tous les rapports dans les délais ;
- Préparer les comptes consolidés et participer au briefing et au débriefing des audits annuels comptables et financiers ;
- Préparer les TDR, assister dans le recrutement des auditeurs, et suivre le déroulement des missions d'audit depuis le lancement de la mission jusqu'à l'obtention du rapport définitif de l'audit ;
- Assurer la tenue régulière de tous les livres de comptes nécessaires à la bonne exécution du programme et tenir à jour les différents registres d'inventaires ;
- Effectuer les paiements du PROFOR conformément aux procédures et dispositions contractuelles ;
- Assurer le paiement de l'organisation logistique d'événements spécifiques (atelier de planification-budgétisation, missions diverses, séminaires, voyages d'études etc.) préparation des déplacements (billets d'avion, ordre de mission), gestion des relations prestataires (hôtel, repas, services de traduction, ...) ;
- Participer aux activités du programme ;
- Archiver selon les normes requises toutes les pièces justificatives comptables, financières et administratives du programme ;
- Exécuter toutes autres tâches instruites par le Coordonnateur du Programme.

II. EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

1. Expériences générales

- Justifier d'au moins sept (7) années d'expérience

professionnelle en gestion financière et comptable de projets, programmes, entreprises ;

- Justifier d'au moins cinq (5) années d'expérience professionnelle avérées dans la gestion des programmes de développement d'envergure internationale financés par des Partenaires Techniques et Financiers ;
- Avoir une connaissance approfondie de règles comptables et financières notamment SYCOA et OHADA.

2. Expériences spécifiques requises

Avoir une expérience avérée dans l'élaboration des dossiers d'appels d'offres et les passations de marchés ; Avoir une maîtrise de la langue française parlée et écrite. La connaissance de l'anglais serait un atout ; Maîtrise d'un des logiciels de gestion financière et comptable compatible OHADA.

III. QUALIFICATIONS ET APTITUDES

1. Profil du candidat

Le candidat au poste de Responsable Comptable et Financier doit être titulaire d'un diplôme Bac + 2 minimum en finance, comptabilité ou gestion.

2. Exigences du poste

- Sens du service.
- Rigueur.
- Sens des responsabilités.
- Esprit de synthèse et de clarté.
- Sens des relations humaines.
- Sens de l'exposé.
- Discrétion.

La catégorie des Services Généraux relève du régime local.

3. Age limite

Le candidat retenu devra être âgé au plus de quarante-cinq (45) ans au 31 décembre 2021.

IV. CLASSIFICATION PROFESSIONNELLE

Le Responsable Comptable et Financier relève de la catégorie des Services Généraux et est classé au grade « G » de la grille des salaires du personnel de l'UEMOA. La catégorie des Services Généraux relève du régime local.

V. DUREE DU CONTRAT

Le Professionnel est recruté dans le cadre de la mise en œuvre de la gestion du Programme Régional Formation Professionnelle de l'UEMOA (PROFOR). Le contrat est à durée déterminée et s'alignera sur la période de mise en œuvre opérationnelle dudit Programme.

Emploi :

N° ECS/04-2021/DDH/DESFP/PROFOR
Un(e) (01) Assistant(e) Administratif(ve)

I. CARACTERISTIQUES DU POSTE

Sous l'autorité directe du Coordonnateur du Programme, Assistant(e) Administratif(ve) est chargé(e) d'effectuer les principales missions et activités ci-après :

Missions

- Apporter un appui au coordonnateur du programme dans la conduite quotidienne du programme ;
- Assurer le secrétariat du programme ;
- Assurer la tenue de tous les documents nécessaires au suivi du programme ;
- Assurer le suivi administratif de toutes les actions du programme ;
- Assurer l'organisation logistique d'événements (missions d'experts, séminaires, voyages d'études, etc.) ;
- Participer aux réunions de coordination et assurer la prise de note, la rédaction des comptes rendu, etc. ;
- Traiter les courriers, les dossiers et les documents (enregistrement, tri, diffusion, archivage...) ;
- Effectuer toute autre tâche confiée par le Coordonnateur du programme dans le cadre du programme.

II. EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

1. Expériences générales

- Justifier d'au moins cinq (05) années d'expérience professionnelle générale avérée en matière de gestion administrative et de gestion de courriers dans des projets et programmes ;
- Avoir une bonne connaissance des règles de fonctionnement d'une Assistante Administrative ;
- Avoir une excellente maîtrise des outils informatiques et bureautiques (Excel, Word, Powerpoint et internet, etc.) .

2. Expériences spécifiques requises

- Avoir une expérience avérée dans l'archivage des courriers et documents ;
- Avoir une très bonne maîtrise de la langue française parlée et écrite. La connaissance de l'anglais est exigée ;
- Maîtrise des outils informatiques Excel, Word, Powerpoint.

III. QUALIFICATIONS ET APTITUDES

1. Profil du candidat

Le/la candidat(e) au poste d'Assistant(e) Administratif(ve) doit être titulaire d'un diplôme BAC+2/BTS ou BAC+3 dans

l'une des formations ci-dessous :

- Secrétariat de Direction ou équivalent ;
- Assistanat de direction.

2. Exigences du poste

- Sens du service.
- Rigueur.
- Sens des responsabilités.
- Esprit de synthèse et de clarté.
- Sens des relations humaines.
- Sens de l'exposé.
- Discrétion.

3. Age limite

Le candidat retenu devra être âgé au plus de trente-cinq (35) ans au 31 décembre 2020.

IV. CLASSIFICATION PROFESSIONNELLE

L'Assistant(e) Administratif(ve) relève de la catégorie des Services Généraux et est classé(e) au grade « G » de la grille des salaires du personnel de l'UEMOA. La catégorie des Services Généraux relève du régime local.

V. DUREE DU CONTRAT

L'Assistant(e) Administratif(ve) est recruté(e) dans le cadre de la mise en œuvre de la gestion du Programme Régional Formation Professionnelle de l'UEMOA (PROFOR). Le contrat est à durée déterminée et s'alignera sur la période de mise en œuvre opérationnelle dudit Programme.

Emploi :

N° ECS/05-2021/DDH/DESFP/PROFOR
Un (01) Chauffeur Huissier

I. CARACTERISTIQUES DU POSTE

Sous l'autorité du Responsable administratif et financier, le Chauffeur Huissier est chargé d'effectuer les principales missions et activités ci-après :

Missions

- Conduire tout véhicule dans le cadre des activités du programme et celles de la Commission de l'UEMOA selon un programme établi par le Responsable Administratif et Financier ;
- Entretenir tout véhicule qui lui est affecté individuellement ;
- Gérer le carnet de bord ;
- Gérer le calendrier des visites techniques ;
- Conduire les véhicules de service conformément à la réglementation en vigueur ;
- Distribuer les courriers du programme et ceux de la Commission de l'UEMOA ;
- Assurer la reprographie des documents ;
- Exécuter toutes autres tâches connexes confiées par le supérieur hiérarchique dans le cadre réglementaire.

II. EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

Expériences générales

- Justifier d'au moins cinq (05) ans expérience dans la conduite et l'entretien de véhicule 4X4 ;
- Avoir une capacité pour la tenue des tableaux de bord et autres documents d'utilisation et d'entretien du véhicule du projet ;
- Etre discret, dynamique, courtois et rigoureux ;
- Avoir une bonne maîtrise de la langue française parlée et écrite.
- Expériences spécifiques requises
- Avoir une bonne maîtrise de l'entretien de photocopieuses.

III. QUALIFICATIONS ET APTITUDES

1. Profil du candidat

- Le candidat au poste de Chauffeur Huissier doit être titulaire des diplômes ci-dessous :
- BEPC ou CAP ou Brevet de qualification professionnel (BQP) ;
- Être titulaire d'un Permis de conduire catégorie C.

2. Age limite

Le candidat retenu devra être âgé au plus de trente-cinq (35) ans au 31 décembre 2021.

IV. CLASSIFICATION PROFESSIONNELLE

Le Spécialiste en suivi-évaluation relève de la catégorie des Services Auxiliaire et est classé au grade « M » de la grille des salaires du personnel de l'UEMOA. La catégorie des Services Auxiliaire relève du régime local.

V. DUREE DU CONTRAT

Le Chauffeur Huissier est recruté dans le cadre de la mise en œuvre de la gestion du Programme Régional Formation Professionnelle de l'UEMOA (PROFOR). Le contrat est à durée déterminée et s'alignera sur la période de mise en œuvre opérationnelle dudit Programme.

Ouagadougou, le 15 février 2021

Pour le Commissaire chargé du Département des
Services Administratifs et Financiers,
Le Directeur de Cabinet
Adamou SOULEY



République du Niger
Présidence de la République
Agence du Barrage de Kandadji
(ABK)
Etablissement Public à Caractère
Industriel et Commercial

Marchés Publics

PLAN DE PASSATION ET D'ENGAGEMENT DES MARCHÉS

01/01/2021 À 31/12/2021



DONNEES SUR LA PASSATION DES MARCHES

| Réf. No. (1) | Objet du marché | PRM | GENERALITES | | | DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES | | | | | EVALUATION DES OFFRES | | | EXECUTION | | | | |
|--------------|---|-----|---------------------------------|-------------------------------------|----------------------------|--|---|-------------------------------|------------------------------------|--------------------------------|-----------------------|---|--------------------------------|-----------------------------------|--|---------------------------------|----------------------------|------|
| | | | Mode de passation du marché (3) | Montant Estimatif En Francs CFA (4) | Accord DGCMP pour MNED (5) | Date de l'envoi du projet de DAO à la DGCMP ou au CF (6) | Date de réception avis de la DGCMP ou du CF (7) | Date non objection du PTF (8) | Date d'invitation à soumission (9) | Date ouverture des offres (10) | Fin évaluation (11) | Date de réception avis DGCMP ou CF (12) | Date non objection du PTF (13) | Date de signature du contrat (14) | Date d'approbation par le CF et engagement comptable(15) | Délai d'exécution en jours (16) | Source de Financement (17) | |
| BIENS | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 1 | Equipelement d'une salle d'archivage et de documentation à Gabou | ABK | prévision | AON | | | 30/12/2020 | 08/01/2021 | X | 13/01/2021 | 12/02/2021 | 17/02/2021 | 26/02/2021 | X | 05/03/2021 | 15/03/2021 | 75 | ETAT |
| 2 | Fourniture des produits pour le traitement de l'AEP de Kandadji pour 2021 | ABK | prévision | DC | | | | | X | 28/12/2019 | 04/01/2020 | 04/01/2020 | 13/01/2020 | X | 20/01/2020 | 29/01/2020 | 30 | ETAT |
| 3 | Acquisition et installation réseau Intern, Intranet et SGI à Gabou et à Niamey | ABK | prévision | AON | | | 12/01/2021 | 21/01/2021 | X | 25/01/2021 | 24/02/2021 | 01/03/2021 | 10/03/2021 | X | 17/03/2021 | 26/03/2021 | 90 | BM |
| 4 | Acquisition d'une antenne VSAT Internet pour l'ABK | ABK | prévision | DC | | | | | X | 30/01/2020 | 06/02/2020 | 06/02/2020 | 15/02/2020 | X | 22/02/2020 | 02/03/2020 | 15 | BM |
| 5 | Equipements de la radio RANET | ABK | prévision | AOO | | | 15/02/2021 | 24/02/2021 | X | 26/02/2021 | 29/03/2021 | 03/04/2021 | 12/04/2021 | 03/05/2021 | 10/05/2021 | 19/05/2021 | 90 | BAD |
| 6 | fourniture et installation Matériel informatique | ABK | prévision | AOO | | | 10/03/2021 | 19/03/2021 | X | 22/03/2021 | 21/04/2021 | 05/05/2021 | 14/05/2021 | 04/06/2021 | 11/06/2021 | 21/06/2021 | 90 | BAD |
| 7 | Acquisition de moyens logistiques (Achat et affectation de 2 véhicules 4x4Foker (1 surveillance, et 1 pour le conservateur de l'UGRNNK, 5 motos, 1 Vedette, 2 pirogues à moteur, 10 vélos VTT et 5 gilets de sauvetage) | ABK | prévision | AOO | | | 10/03/2021 | 19/03/2021 | 09/04/2021 | 22/03/2021 | 21/04/2021 | 05/05/2021 | 14/05/2021 | 04/06/2021 | 11/06/2021 | 21/06/2021 | 100 | BAD |
| 8 | 2 groupe électrogène, 20 jumelles, 2 télescope+trépied, 5 appareils photos numériques longue portée, 10 caméras piéges, 10 boussoles, 1 sonde hygrométrique, 10 télémètres, 5 tablettes, 10 GPS, 5 ordinateurs portables, 5 PC de bureau, 2 imprimantes, 1 photocopieur, 1 retro projecteur, 1 scanneur, 4 radios | ABK | prévision | AOO | | | 15/03/2021 | 24/03/2021 | 14/04/2021 | 29/03/2021 | 28/04/2021 | 12/05/2021 | 21/05/2021 | 11/06/2021 | 18/06/2021 | 28/06/2021 | 120 | BAD |
| 9 | Acquisition du Matériel informatique et équipements pour les activités de surveillance et suivi écologique | ABK | prévision | DC | | | | | X | 30/03/2021 | 06/04/2021 | 06/04/2021 | 15/04/2021 | X | 22/04/2021 | 03/05/2021 | 90 | BAD |
| 10 | Acquisition d'équipement de lutte contre la jacinthe d'eau | ABK | prévision | AOO | | | 10/03/2021 | 19/03/2021 | X | 22/03/2021 | 21/04/2021 | 05/05/2021 | 14/05/2021 | 04/06/2021 | 11/06/2021 | 21/06/2021 | 120 | BAD |
| 11 | Acquisition des Pirogues et engins de pêche | ABK | prévision | AOO | | | 14/06/2021 | 23/06/2021 | X | 28/06/2021 | 28/07/2021 | 11/08/2021 | 20/08/2021 | 10/09/2021 | 17/09/2021 | 27/09/2021 | 90 | BAD |
| 12 | Acquisition et installation des 5 radios fixes et mobiles et 15 flottes | ABK | prévision | DC | | | | | X | 02/03/2021 | 09/03/2021 | 09/03/2021 | 18/03/2021 | X | 25/03/2021 | 05/04/2021 | 150 | BAD |
| 13 | Acquisition 2 véhicules pour la ligne/poste (BID) | ABK | prévision | DC | | | | | 24/01/2021 | 27/01/2021 | 03/02/2021 | 03/02/2021 | 12/02/2021 | 02/03/2021 | 09/03/2021 | 18/03/2021 | 90 | BID |
| Total Biens | | | prévision | | | | | | | | | | | | | | | |

| TRAVAUX | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---------------|--|-----|-----------|-------------------|--|--|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------|------|
| 14 | Travaux de construction de la ligne de transfert de l'électricité Kandadji-Niamey et du poste d'arrivée de Gorou Banda (lots) | ABK | prévision | AOI (avec préqua) | | | 28/12/2020 | 06/01/2021 | 27/01/2021 | 30/01/2021 | 31/03/2021 | 14/04/2021 | 23/04/2021 | 29/04/2021 | 06/05/2021 | 17/05/2021 | 450 | BID |
| 15 | Création d'une pépinière communale à Dessa et de deux pépinières villageoises (Gaïgorou et Famalé) | ABK | prévision | AON | | | | | 04/02/2021 | 09/02/2021 | 16/02/2021 | 16/02/2021 | 25/02/2021 | X | 04/03/2021 | 15/03/2021 | 90 | BOAD |
| 16 | Construction bureaux à Tillabéri pour le PDLK | ABK | prévision | AOO | | | 12/04/2021 | 21/04/2021 | 12/05/2021 | 26/04/2021 | 26/05/2021 | 09/06/2021 | 18/06/2021 | 09/07/2021 | 16/07/2021 | 26/07/2021 | 210 | BM |
| 17 | Réalisation des travaux pour la mise à niveau des habitations | ABK | prévision | AON | | | 11/05/2021 | 18/05/2021 | | 21/05/2021 | 25/06/2021 | 05/07/2021 | 16/07/2021 | 03/08/2021 | 10/08/2021 | 19/08/2021 | 120 | BM |
| 18 | Réalisation des travaux d'aménagement de l'extension du site de Kandadji (35ha) | ABK | prévision | AON | | | 10/05/2021 | 17/05/2021 | | 20/05/2021 | 24/06/2021 | 04/07/2021 | 15/07/2021 | 02/08/2021 | 17/08/2021 | 26/08/2021 | 120 | BM |
| 19 | Aménagements de forêts communautaires | ABK | prévision | MC | | | 25/05/2021 | 04/06/2021 | 25/06/2021 | 27/06/2021 | 11/08/2021 | 10/09/2021 | 20/09/2021 | 11/10/2021 | 30/09/2021 | 10/10/2021 | 240 | BAD |
| 20 | Réhabilitation des Sites Piscicoles | ABK | prévision | AOO | | | 17/05/2021 | 26/05/2021 | 16/06/2021 | 18/06/2021 | 19/07/2021 | 02/08/2021 | 11/08/2021 | 01/09/2021 | 08/09/2021 | 19/09/2021 | 176 | BAD |
| 21 | Construction d'un parking à Gabou | ABK | prévision | DC | | | 22/03/2021 | 31/03/2021 | 21/04/2021 | 26/04/2021 | 10/05/2021 | 13/05/2021 | 24/05/2021 | 14/06/2021 | 21/06/2021 | 30/06/2021 | 50 | ETAT |
| 22 | Construction d'une base vie, Création d'un poste de surveillance à Kokorou et d'un centre de surveillance, de formation et d'éducation environnementale à Ayorou | ABK | prévision | AOO | | | 12/05/2021 | 21/05/2021 | 11/06/2021 | 14/06/2021 | 14/07/2021 | 28/07/2021 | 06/08/2021 | 27/08/2021 | 03/09/2021 | 13/09/2021 | 224 | BAD |
| 23 | Construction des infrastructures collectives (travaux d'infrastructures collectives et publiques) | ABK | prévision | AOO | | | 20/10/2021 | 29/10/2021 | 19/11/2021 | 22/11/2021 | 22/12/2021 | 05/01/2022 | 14/01/2022 | 04/02/2022 | 11/02/2022 | 21/02/2022 | 365 | BAD |
| 24 | Construction de musée | ABK | prévision | AOO | | | 19/04/2021 | 28/04/2021 | 19/05/2021 | 24/05/2021 | 23/06/2021 | 07/07/2021 | 16/07/2021 | 06/08/2021 | 13/08/2021 | 23/08/2021 | 180 | BAD |
| 25 | Travaux pour le désenclavement des sites en 2 lots | ABK | prévision | AOO | | | 05/10/2021 | 14/10/2021 | 04/11/2021 | 08/11/2021 | 08/12/2021 | 22/12/2021 | 31/12/2021 | 21/01/2022 | 28/01/2022 | 07/02/2022 | 730 | BAD |
| 26 | Créer des conditions de tranquillité sur les sites de reproduction des espèces de faune et l'avifaune | ABK | prévision | DC | | | | | X | 30/04/2021 | 07/05/2021 | 07/05/2021 | 17/05/2021 | X | 24/05/2021 | 04/06/2021 | 15 | BAD |
| 27 | Aménager des bourgoutières (Sprivées, 20communautaires et 49 faune sauvage) | ABK | prévision | MC | | | 25/05/2021 | 04/06/2021 | 25/06/2021 | 07/06/2021 | 22/07/2021 | 21/08/2021 | 31/08/2021 | 21/09/2021 | 10/09/2021 | 20/09/2021 | 90 | BAD |
| 28 | Installer des salines dans le noyau central | ABK | prévision | MC | | | 11/04/2021 | 21/04/2021 | 12/05/2021 | 24/04/2021 | 08/06/2021 | 08/07/2021 | 18/07/2021 | 08/08/2021 | 28/07/2021 | 07/08/2021 | 60 | BAD |
| 29 | Identifier et aménager les zones de reproduction de la faune (grue couronnée, crocodile, lamantin, hippopotame, etc.) | ABK | prévision | MC | | | 20/05/2021 | 30/05/2021 | 20/06/2021 | 02/06/2021 | 17/07/2021 | 16/08/2021 | 26/08/2021 | 16/09/2021 | 05/09/2021 | 15/09/2021 | 30 | BAD |
| 30 | Planter des arbres sur toutes les limites du noyau central (pépinières villageoises) | ABK | prévision | DC | | | | | X | 29/04/2021 | 06/05/2021 | 06/05/2021 | 17/05/2021 | X | 24/05/2021 | 04/06/2021 | 30 | BAD |
| Total Travaux | | | prévision | | | | | | | | | | | | | | | |
| SERVICES | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 31 | Recrutement d'un prestataire pour l'archivage et le classement des documents de l'ABK | ABK | prévision | DRP | | | 22/03/2021 | 31/03/2021 | 21/04/2021 | 26/04/2021 | 10/05/2021 | 13/05/2021 | 24/05/2021 | 14/06/2021 | 21/06/2021 | 30/06/2021 | 180 | ETAT |
| 32 | Recrutement d'un consultant chargé de l'étude d'électrification des sites de réinstallation des populations à déplacer pour la 2ème vague | ABK | prévision | AMI | | | 13/06/2021 | 23/06/2021 | X | 26/06/2021 | 10/08/2021 | 09/09/2021 | 19/09/2021 | X | 29/09/2021 | 09/10/2021 | 730 | ETAT |
| 33 | Recrutement d'un prestataire responsable de la mise en œuvre du Plan d'Action de Réinstallation de la vague 2 (PAR2) du projet de barrage de Kandadji | ABK | prévision | SFQC | | | 31/12/2020 | 25/01/2021 | 15/01/2021 | 28/01/2021 | 14/03/2021 | 13/04/2021 | 08/05/2021 | 28/04/2021 | 18/05/2021 | 28/05/2021 | 1740 | BM |
| 34 | Recrutement d'une ONG pour l'Appui à la mise en œuvre du volet « Développement Local » du Programme Kandadji (PDLK) | ABK | prévision | SQC | | | 15/01/2021 | 25/01/2021 | X | 28/01/2021 | 14/03/2021 | 13/04/2021 | 23/04/2021 | X | 03/05/2021 | 13/05/2021 | 1440 | BM |
| 35 | Recrutement d'un cabinet international d'expertise en RH pour l'évaluation des performances individuelles du personnel de l'ABK pour 2020 | ABK | prévision | SBOC | | | 12/01/2021 | 22/01/2021 | X | 27/01/2021 | X | X | X | X | 06/02/2021 | 16/02/2021 | 45 | BM |
| 36 | Consultant international pour assister l'ABK dans la mise à niveau du PAR1 | ABK | prévision | SFQC | | | 30/12/2020 | 09/01/2021 | X | 12/01/2021 | 26/02/2021 | 28/03/2021 | 07/04/2021 | X | 17/04/2021 | 27/04/2021 | 1440 | BM |
| 37 | Prestataire pour l'encadrement et la structuration de la mise en valeur des périmètres irrigués des populations déguerpies de la vague 1 | ABK | prévision | SFQC | | | 28/12/2020 | 22/01/2021 | 12/01/2021 | 25/01/2021 | 11/03/2021 | 10/04/2021 | 05/05/2021 | 25/04/2021 | 15/05/2021 | 25/05/2021 | 1800 | BM |
| 38 | Recrutement d'un consultant pour l'audit environnemental des activités du PDLK et PADL | ABK | prévision | SMC | | | 28/02/2021 | 10/03/2021 | X | 13/03/2021 | 27/04/2021 | 27/05/2021 | 06/06/2021 | X | 16/06/2021 | 26/06/2021 | 30 | BM |
| 39 | Recrutement d'un consultant pour l'Etude artisanat, métier et commerce | ABK | prévision | SFQC | | | 15/01/2021 | 25/01/2021 | 15/02/2021 | 28/01/2021 | X | X | X | X | 07/02/2021 | 17/02/2021 | 180 | BM |
| 40 | Etude sur l'opportunité d'emploi d'affaires et de formation | ABK | prévision | SFQC | | | 15/01/2021 | 25/01/2021 | 15/02/2021 | 28/01/2021 | X | X | X | X | 07/02/2021 | 17/02/2021 | 180 | BM |
| 41 | Etude sur la pêche et l'aquaculture | ABK | prévision | SFQC | | | 15/01/2021 | 25/01/2021 | 15/02/2021 | 28/01/2021 | X | X | X | X | 07/02/2021 | 17/02/2021 | 180 | BM |
| 42 | Recrutement d'un consultant pour l'Etude sur la sécurité communautaire dans les villages à réinstaller dans le cadre de la deuxième vague de réinstallation (PAR2) du projet de barrage Kandadji (Niger) | ABK | prévision | SFQC | | | 27/12/2020 | 06/01/2021 | 21/01/2021 | 24/01/2021 | X | X | X | X | 16/01/2021 | 26/01/2021 | 300 | BM |

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|----|--|-----|-----------|------|--|--|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|-------|-----|
| 43 | Recrutement d'un consultant chargé de l'actualisation des études des plans d'aménagement des sites de réinstallation des populations à déplacer (2ème vague) | ABK | prévision | SBOC | | | 28/12/2020 | 07/01/2021 | 28/01/2021 | 10/01/2021 | 24/02/2021 | 26/03/2021 | 05/04/2021 | 26/04/2021 | 15/04/2021 | 25/04/2021 | 510 | BAD |
| 44 | Assistance technique en environnement | ABK | prévision | SBOC | | | 01/03/2021 | 11/03/2021 | 01/04/2021 | 14/03/2021 | 28/04/2021 | 28/05/2021 | 07/06/2021 | 28/06/2021 | 17/06/2021 | 27/06/2021 | 150 | BAD |
| 45 | Etude des modes migratoires des poissons | ABK | prévision | SBOC | | | 10/02/2021 | 20/02/2021 | 13/03/2021 | 23/02/2021 | 09/04/2021 | 09/05/2021 | 19/05/2021 | 09/06/2021 | 29/05/2021 | 08/06/2021 | 240 | BAD |
| 46 | Etude sur le dispositif de suivi environnemental | ABK | prévision | SBOC | | | 15/02/2021 | 25/02/2021 | 18/03/2021 | 28/02/2021 | 14/04/2021 | 14/05/2021 | 24/05/2021 | 14/06/2021 | 03/06/2021 | 13/06/2021 | 240 | BAD |
| 47 | Maîtrise d'œuvre du PAR 2A (suivi/évaluation externe) | ABK | prévision | SBOC | | | 10/11/2021 | 20/11/2021 | 11/12/2021 | 23/11/2021 | 07/01/2022 | 06/02/2022 | 16/02/2022 | 09/03/2022 | 26/02/2022 | 08/03/2022 | 2 190 | BAD |
| 48 | Etude et contrôle Viabilisation, construction logements dans les sites du PAR 2 | ABK | prévision | SBOC | | | 15/04/2021 | 25/04/2021 | 16/05/2021 | 28/04/2021 | 12/06/2021 | 12/07/2021 | 22/07/2021 | 12/08/2021 | 01/08/2021 | 11/08/2021 | 720 | BAD |
| 49 | Audit financier et comptable du projet 2020 | ABK | prévision | SMC | | | 15/07/2021 | 25/07/2021 | 15/08/2021 | 28/07/2021 | 11/09/2021 | 11/10/2021 | 21/10/2021 | 11/11/2021 | 31/10/2021 | 10/11/2021 | 45 | BAD |
| 50 | Renforcement des femmes et lutte contre les CC | ABK | prévision | SBOC | | | 21/05/2020 | 31/05/2020 | 21/06/2020 | 03/06/2020 | 18/07/2020 | 17/08/2020 | 27/08/2020 | 17/09/2020 | 06/09/2020 | 16/09/2020 | 365 | BAD |
| 51 | Audit financier et comptable du projet | ABK | prévision | SMC | | | 10/02/2021 | 20/02/2021 | 13/03/2021 | 23/02/2021 | 09/04/2021 | 09/05/2021 | 19/05/2021 | 09/06/2021 | 29/05/2021 | 08/06/2021 | 30 | BAD |
| 52 | Audit environnemental et social | ABK | prévision | SMC | | | 15/04/2021 | 25/04/2021 | 16/05/2021 | 28/04/2021 | 12/06/2021 | 12/07/2021 | 22/07/2021 | 12/08/2021 | 01/08/2021 | 11/08/2021 | 60 | BAD |
| 53 | Actualisation manuel SE | ABK | prévision | SMC | | | 15/02/2021 | 25/02/2021 | 18/03/2021 | 28/02/2021 | 14/04/2021 | 14/05/2021 | 24/05/2021 | 14/06/2021 | 03/06/2021 | 13/06/2021 | 45 | BAD |
| 54 | Créer un site web pour l'AP | ABK | prévision | CI | | | 10/02/2021 | 20/02/2021 | 13/03/2021 | 23/02/2021 | 09/04/2021 | 09/05/2021 | 19/05/2021 | 09/06/2021 | 29/05/2021 | 08/06/2021 | 15 | BAD |
| 55 | Elaboration du PAG de la RNNK | ABK | prévision | CI | | | 21/03/2021 | 31/03/2021 | 21/04/2021 | 03/04/2021 | 18/05/2021 | 17/06/2021 | 27/06/2021 | 18/07/2021 | 07/07/2021 | 17/07/2021 | 45 | BAD |
| 56 | Intégration de la RNNK (activités) dans les PDC des communes | ABK | prévision | CI | | | 18/02/2021 | 28/02/2021 | 21/03/2021 | 03/03/2021 | 17/04/2021 | 17/05/2021 | 27/05/2021 | 17/06/2021 | 06/06/2021 | 16/06/2021 | 21 | BAD |
| 57 | Mettre en place les instances locales de gestion de la RNNK | ABK | prévision | CI | | | 15/02/2021 | 25/02/2021 | 18/03/2021 | 28/02/2021 | 14/04/2021 | 14/05/2021 | 24/05/2021 | 14/06/2021 | 03/06/2021 | 13/06/2021 | 30 | BAD |
| 58 | Promouvoir l'apiculture | ABK | prévision | CI | | | 20/03/2021 | 30/03/2021 | 20/04/2021 | 02/04/2021 | 17/05/2021 | 16/06/2021 | 26/06/2021 | 17/07/2021 | 06/07/2021 | 16/07/2021 | 365 | BAD |
| 59 | Étude complémentaire sur les enjeux environnementaux et sociaux à l'aval du barrage | ABK | prévision | SBOC | | | 10/03/2021 | 20/03/2021 | 10/04/2021 | 23/03/2021 | 07/05/2021 | 06/06/2021 | 16/06/2021 | 07/07/2021 | 26/06/2021 | 06/07/2021 | 240 | AFD |
| | Total Services | | prévision | | | | | | | | | | | | | | | |
| | COÛT TOTAL | | prévision | | | | | | | | | | | | | | | |

AOO : Appel d'Offres ouvert
 AOR : Appel d'Offres restreint
 MNED : Marché négocié par entente directe
 DGCMP : Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
 ARMP : Autorité de régulation des Marchés Publics
 PTF : Partenaire technique et Financier (Bailleur de fonds)
 Délais de publicité et de réception des offres:
 AOO international: 45 jours
 AOO national: 30 jours
 MNED: 15 jours
 pour mémoire, marché de fournisseur: 7 jours

Délais traitement DGCMP:
 Avis DGCMP et CF: 7 jours
 AOI Appel d'Offres International
 QC Qualifications des consultants
 AON Appel d'Offres National
 ED Entente Directe
 AOO Appel d'Offres Ouvert
 MC Marché communautaire
 AOR Appel d'Offres Restreint
 CONV Convention
 AP Appel à Propositions

AF Achat sur Factures
 CI Consultant individuel
 CR Consultation restreinte
 DRP Demande de Renseignement et de Prix
 DC Demande de Cotation
 DP Demande de Prix (Cotation)
 SFQC Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût
 SFQ Sélection Fondée sur la Qualité
 SMC Sélection au moindre coût



République du Niger
MINISTRE DES POSTES DES
TELECOMMUNICATIONS ET DE
L'ECONOMIE NUMERIQUE
ECOLE SUPERIEURE DES
TELECOMMUNICATIONS (EST)

Marchés Publics

PLAN DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS 2021

01/01/ 2021 AU 31/12/2021



Données sur la passation des marchés

| Réf. No. (1) | Objet du marché | PRM | | GENERALITES | | | DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES | | | | | EVALUATION DES OFFRES | | | EXECUTION | | | | | |
|--------------|--|-----|-------------|---------------------------------|------------------------------------|--------------------------------|---|---------------------------------------|-------------------------------|------------------------------------|--------------------------------|-----------------------|--|--------------------------------|-----------------------------------|--|------------------------|----------------------------|--------------------|--|
| | | | | Mode de passation du marché (3) | Montant Estimatif (Francs CFA) (4) | Accord DGCMP/IEF pour MNED (5) | Date de l'envoi du projet de DAO au CMP/IEF (6) | Date de réception avis du CMP/IEF (7) | Date non objection du PTF (8) | Date d'invitation à soumission (9) | Date ouverture des offres (10) | Fin évaluation (11) | Date de réception avis du CMP/IEF (12) | Date non objection du PTF (13) | Date de signature du contrat (14) | Date d'approbation par le CMP/IEF et engagement comptable (15) | Délai d'exécution (16) | Source de Financement (17) | | |
| 1 | achat petits matériels et outillages | DG | prévision | DC | PM | | | | | | 05/02/2021 | 12/02/2021 | 12/02/2021 | 19/02/2021 | | 20/02/2021 | 27/02/2021 | 10 jours | BUDGET EST | |
| | | | réalisation | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 2 | Entretien et réparation matériels roulant | DG | prévision | DC | PM | | | | | | 05/02/2021 | 12/02/2021 | 12/02/2021 | 19/02/2021 | | 20/02/2021 | 27/02/2021 | 30 jours | BUDGET EST | |
| | | | réalisation | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 3 | Construction labo, energie le environnement | DG | prévision | DC | PM | | | | | | 15/01/2021 | 22/01/2021 | 23/01/2021 | 30/01/2021 | | 06/02/2021 | 06/02/2021 | 45 jours | BUDGET EST | |
| | | | réalisation | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 4 | Travaux réaménagement bâtiment | DG | prévision | DC | PM | | | | | | 04/02/2021 | 11/02/2021 | 11/02/2021 | 19/02/2021 | | 20/02/2021 | 27/02/2021 | 30 jours | BUDGET EST | |
| | | | réalisation | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 5 | travaux électricité | DG | Prevision | DC | PM | | | | | | 08/04/2021 | 15/04/2021 | 16/04/2021 | 21/04/2021 | | 24/04/2021 | 26/04/2021 | 30 jours | BUDGET EST | |
| | | | réalisation | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 6 | construction incubateur et équipement | DG | Prevision | DC | PM | | | | | | 06/03/2021 | 13/03/2021 | 18/03/2021 | 21/04/2021 | | 04/05/2021 | 09/06/2021 | 90 jours | BUDGET EST/Fin BAD | |
| | | | réalisation | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 7 | Achat matériels Travaux pratiques | DG | Prevision | DRP | PM | | 25/02/2021 | 04/03/2021 | | | 08/03/2021 | 22/03/2021 | 23/03/2021 | 30/03/2021 | | 03/04/2021 | 10/04/2021 | 15 jours | BUDGET EST | |
| | | | réalisation | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 8 | Achat banc d'homologation des terminaux | DG | Prevision | DC | PM | | | | | | 02/04/2021 | 09/04/2021 | 10/04/2021 | 17/04/2021 | | 18/04/2021 | 25/04/2021 | 30 jours | BUDGET EST | |
| | | | réalisation | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 9 | Achat matériels de bureau | DG | Prevision | DC | PM | | | | | | 16/04/2021 | 23/04/2021 | 27/04/2021 | 04/05/2021 | | 08/05/2021 | 15/05/2021 | 30 jours | BUDGET EST | |
| | | | réalisation | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 10 | Achat matériels informatiques | DG | Prevision | DRP | PM | | 16/04/2021 | 23/04/2021 | | | 25/04/2021 | 10/05/2021 | 10/05/2021 | 18/05/2021 | | 21/05/2021 | 23/05/2021 | 15 jours | BUDGET EST | |
| | | | réalisation | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 11 | Achat des mobiliers divers dont tables bancs | DG | Prevision | DRP | PM | | 20/01/2021 | 27/01/2021 | | | 29/01/2021 | 12/02/2021 | 12/02/2021 | 15/02/2021 | | 18/02/2021 | 21/02/2021 | 30 jours | BUDGET EST | |
| | | | réalisation | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 12 | Achat matériel roulant dont bus 70 places | DG | Prevision | AOO | PM | | 20/03/2021 | 27/03/2021 | | | 30/03/2021 | 30/04/2021 | 05/05/2021 | 15/05/2021 | | 19/05/2021 | 26/05/2021 | 60 jours | BUDGET EST | |
| | | | réalisation | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Total | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

REPUBLIQUE DU NIGER
 MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, DE L'ALPHABETISATION,
 DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES ET DE L'EDUCATION CIVIQUE
 SECRETARIAT GENERAL
 DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES, DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

COMMUNIQUE

Le Secrétaire Général Adjoint du Ministère de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Education Civique informe les éventuels **candidats à l'acquisition des parcelles viabilisées et clôturées**, qu'ils peuvent s'adresser au niveau des Directions Régionales de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Education Civique pour remplir les fiches demandes.

**LE SECRETAIRE GENERAL ADJOINT
 ASSANE HAMZA**

AVIS DE RECRUTEMENT

RFQ N° UNFPA/NER/RFQ/21/001

Suite à la publication du RFQ "RFQ N° UNFPA/NER/RFQ/21/001" ; le Bureau a reçu des questions auxquelles il a apporté des réponses. Ces questions et leurs réponses sont accessibles sur le site UNGM au lien ci-dessous :

<https://www.ungm.org/UNUser/Notice/122115>

AVIS DE PERTE

L'AN DEUX MILLE VINGT UN ET LE DIX HUIT FEVRIER

ETUDE DE Maître SOULEYMANE GARBA, Notaire à la résidence de Niamey (NIGER), Quartier Cité Poudrière Avenue du Damergou, Boite Postale:11.167, Tel: 20.74 1 2 64, (non loin de TOUTELEC NIGER S.A) Il est donné avis, de la perte de l'acte de cession de l'immeuble non bâti, formant la **parcelle (L)**, de l'**ilot N° 13382 du Lotissement SAGA FANDOU** au nom de **Mr HAMIDOU GARBA**.

Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé de bien vouloir le déposer à l'Etude Maître SOULEYMANE GARBA, Notaire à la résidence de Niamey (NIGER), Quartier Cité Poudrière Avenue du Damergou, Boite Postal: 11.167, Tel:20.74 12 64 au Service Domanial de la ville de Niamey.

Pour avis le Notaire, Maître SOULEYMANE GARBA

AVIS DE PERTE

Avis est donné par Monsieur BOUREIMA SOULEY, né le 10/01/1969 à DOULSOU /AYEROU, demeurant à Niamey, titulaire de la carte d'identité militaire N°08653, délivré par le Chef d'Etat Major des Armées, de la perte de l'acte de cession d'immeuble non bâti sans numéro, formant la **parcelle N° D. Ilot 11064 bis, lotissement KOUBIA**, d'une superficie de quatre cents (400) mètres carrés, au nom de **Madame IDE MARIAMA**.

Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé de bien vouloir le déposer à l'Etude Notariale BOUBACAR SALAOU, 1174 Boulevard de la Liberté BP: 568 Niamey, tél : 20-73-69-40, ou à la Direction de la Fiscalité Foncière et Cadastre/ Bureau de Niamey.

Pour avis et mention le Notaire, Maître BOUBACAR SALAOU

Marchés Publics

République du Niger
 Ministère des Enseignements
 Professionnels et Techniques
 Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle
 et à l'Apprentissage (FAFPA)

Plan de passation et d'engagement des marchés 1 Janvier 2021 au 31 Decembre 2021



| Réf. No. (1) | Objet du marché | PRM | | GENERALITES | | | DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES | | | | EVALUATION DES OFFRES | | | EXECUTION | | | | |
|--------------------------------|--|-----|-----------|---------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|--|--------------------------------------|-------------------------------|------------------------------------|--------------------------------|---------------------|---------------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|--|------------------------|----------------------------|
| | | | | Mode de passation du marché (3) | Montant Estimatif (Francs CFA) (4) | Accord DGCMP/EF pour MNED (5) | Date de l'envoi du projet de DAO au CMP/EF (6) | Date de réception avis du CMP/EF (7) | Date non objection du PTF (8) | Date d'invitation à soumission (9) | Date ouverture des offres (10) | Fin évaluation (11) | Date de réception avis du CMP/EF (12) | Date non objection du PTF (13) | Date de signature du contrat (14) | Date d'approbation par le CMP/EF et engagement comptable(15) | Délai d'exécution (16) | Source de Financement (17) |
| 1 | Assurance Maladie pour les agents du FAFPA | DG | prévision | DRP | PM | | 26/02/2021 | 09/03/2021 | | 10/03/2021 | 17/03/2021 | 22/03/2021 | 30/03/2021 | | 06/04/2021 | 15/04/2021 | 30 jours | FAFPA |
| 2 | Entretien et réparation des matériels roulants du FAFPA | DG | prévision | DRP | PM | | 01/03/2021 | 10/03/2021 | | 11/03/2021 | 18/03/2021 | 23/03/2021 | 01/04/2021 | | 08/04/2021 | 19/04/2021 | 45 jours | FAFPA |
| 3 | (Modification du PPM initial au niveau du Prix) Recruter un consultant pour réviser le manuel de financement des actions de formation | DG | prévision | AMI | PM | | 19/04/2021 | 28/04/2021 | | 29/04/2021 | 31/05/2021 | 05/06/2021 | 15/06/2021 | | 22/06/2021 | 01/07/2021 | 90 jours | FAFPA |
| 4 | Recrutement d'un consultant pour la formation des agents du FAFPA en Passation des marchés | DG | prévision | AMI | PM | | 25/02/2021 | 08/03/2021 | | 09/03/2021 | 08/04/2021 | 13/04/2021 | 22/04/2021 | | 29/04/2021 | 10/05/2021 | 60 jours | FAFPA |
| 5 | (Modification du PPM initial au niveau du Prix) Réviser le Manuel de procédures Administratives, comptables et financières | DG | prévision | AMI | PM | | 25/02/2021 | 08/03/2021 | | 09/03/2021 | 08/04/2021 | 13/04/2021 | 22/04/2021 | | 29/04/2021 | 10/05/2021 | 45 jours | FAFPA |
| 6 | (Modification du PPM initial au niveau du Prix) Consultation pour l'élaboration des outils d'accompagnement/coaching et suivi des jeunes dans la mise en place de leur micro entreprise et formation sur l'utilisation des outils | DG | prévision | AMI | PM | | 19/04/2021 | 28/04/2021 | | 29/04/2021 | 31/05/2021 | 05/06/2021 | 15/06/2021 | | 22/06/2021 | 01/07/2021 | 90 jours | FAFPA |
| 7 | (Modification du PPM initial au niveau du Prix) Etude pour l'élaboration des normes standards des ateliers des artisans | DG | prévision | AMI | PM | | 19/04/2021 | 28/04/2021 | | 29/04/2021 | 31/05/2021 | 05/06/2021 | 15/06/2021 | | 22/06/2021 | 01/07/2021 | 30 jours | FAFPA |
| COÛT TOTAL PREVISION | | | | | PM | | | | | | | | | | | | | |
| COÛT TOTAL REALISATION | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| ECART PREVISION ET REALISATION | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

ARMP : Autorité de régulation des Marchés Publics

PTF : Partenaire technique et Financier (Baillleur de fonds)

Délais de publicité et de réception des offres:

AOO national: 30 jours

AOO international: 45 jours

AOR: 21 jours

MNED: 15 jours

pour mémoire, marché de fournisseur: 7 jours

Délais traitement DGCMP: Avis DGCMP et CF: 7 jours

Directeur Général
 ABDOU DJERMA Lawal

Sahel et Sahel Dimanche

Abonnement en ligne sur le Site web et vous pouvez désormais passer vos Annonces sur le Site web:

www.lesahel.org

Marchés Publics

AVIS GÉNÉRAL DE PASSATION DES MARCHÉS

République du Niger
Projet NIGER- LIRE (Learning Improvement for Results in Education)
Unité de Coordination du Projet

1. Le Gouvernement de la République du Niger a obtenu un Crédit de l' Association Internationale de Développement (IDA) d'un montant équivalent Cent Quarante Millions (140.000.000) US\$ pour financer le Projet NIGER- LIRE (Learning Improvement for Results in Education), et se propose d'utiliser les fonds de ce Crédit pour régler des fournitures, des travaux et des services devant être acquis dans le cadre de ce projet.
2. Le projet NIGER-LIRE comprend les composantes suivantes:
La première composante favorisera l'amélioration des pratiques d'enseignement et de la pédagogie en classe :
 - **Sous-Composante 1:** Renforcement des ENI et de l'ENS;
 - **Sous-Composante 2:** Développement d'un système d'encadrement et d'accompagnement de proximité des enseignants;
 - **Sous-Composante 3:** Outils et innovations pédagogiques.
- La seconde composante facilitera les interventions directes visant à améliorer l'apprentissage chez tous les enfants et à remédier aux déficits d'apprentissage les plus critiques :**
 - **Sous-Composante 1:** Remédiation et soutien scolaire;
 - **Sous-Composante 2:** Classes passerelles pour les enfants en dehors de l'école;
 - **Sous-Composante 3:** Subventions aux Makarantas pour l'acquisition des compétences de base;
- La troisième composante vise à renforcer la gestion globale du système éducatif, notamment en intensifiant les efforts de suivi et d'évaluation des processus et des résultats éducatifs :**
 - **Sous-Composante 1:** Gestion axée sur la performance;
- **Sous-Composante 2:** Mise en œuvre de la nouvelle stratégie de gestion des RH de l'éducation;
- **Sous-Composante 3:** Suivi, évaluation et redevabilité.

La quatrième composante quant à elle est axée sur l'administration de projet ;
La cinquième composante intitulée intervention d'urgence contingente été ajoutée dans l'éventualité où une intervention d'urgence imprévue serait nécessaire.

3. Les marchés financés par le Crédit seront passés conformément aux procédures spécifiées dans le Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultants - Juillet 2016 Révisions Novembre 2017 et Août 2018).

4. Les avis relatifs aux différents marchés qui doivent être passés conformément aux procédures d'appel à la concurrence internationale de la Banque mondiale seront publiés, dès leur communication, dans Development Business et/ou des revues techniques, journaux et publications commerciales ayant une grande diffusion internationale et dans les journaux locaux.

5. Les soumissionnaires potentiels satisfaisant aux critères de provenance souhaitant figurer sur la liste des destinataires d'avis de présélection/d'appel d'offres dans le cadre des procédures d'appel à la concurrence internationale, ou ceux ayant besoin de renseignements complémentaires, devront s'adresser à:

Projet NIGER- LIRE (Learning Improvement for Results in Education)
Unité de Coordination du Projet
Quartier Kouara Kano,
BP: 10.149 Niamey Niger / Tél: 20 37 11 09
Email: ucpnigerlire@gmail.com

Marchés Publics

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National

REPUBLIQUE DU NIGER
Ministère des Enseignements Professionnels et Techniques

1. Le présent avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés approuvé par la DGCMP/EF par lettre n°000153/MF/DCGMP/EF/DSI/SPPM/DASPPM du 11 février 2021 et paru dans le SIGMAP.
2. Le Ministère des Enseignements Professionnels et Techniques dispose des fonds dans le Budget National, afin de financer l'acquisition de Fournitures et de Matériels informatiques (en 2 lots) pour les sessions d'exams et concours de fin d'année 2020-2021, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché N°001/2021/MEP/T/ SG/DMP/DSP.
3. Le Ministère des Enseignements Professionnels et Techniques sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des fournitures suivantes :
 - Lot 1 : fournitures d'exams ; Voir les spécifications techniques.
 - Lot 2 : matériels et consommables informatiques ; Voir les spécifications techniques.
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics aux articles (27,28,29), et est ouverte à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public du Ministère des Enseignements Professionnels et Techniques ; Portes N° 202/203 du Lundi au Jeudi de 08h à 17h et le vendredi de 08h à 12h 30mn et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus.
6. Les exigences en matière de qualifications : Voir les DPAO pour les informations détaillées.
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de : **Deux cent mille (200 000) F CFA** à l'adresse mentionnée ci-après: Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public du Ministère des Enseignements Professionnels et Techniques. La méthode de paiement sera en espèces. Le Dossier d'Appel d'Offres sera remis au soumissionnaire ou à son représentant sur place après paiement.
8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Direction des Marchés Publics et des Délégations de Service Public du Ministère des Enseignements Professionnels et Techniques au plus tard le mercredi 24 mars 2021 à 10H00mn.** Les offres déposées après la date et l'heure limites fixées pour la remise des offres ne seront pas acceptées.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de : **Un million deux cent cinquante mille (1.250.000) FCFA par lot.**
10. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 18.1 des IC et aux DPAO.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **même jour à 10H30mn** à l'adresse suivante : Salle des réunions du Ministère des Enseignements Professionnels et Techniques, Immeuble EX-HCCT, 2^{ème} étage, porte N°206.

Le Secrétaire Général
Hassane Djingo Issaka

INCROYABLE MAIS VRAI

Ukraine : Il signale un meurtre fictif pour que les policiers déneigent sa route en intervenant

Un homme vivant en Ukraine a appelé la police ce samedi pour signaler un faux meurtre. Il voulait qu'en intervenant, les agents déneigent la route qui mène à son domicile, dans le village de Grybova Roudnia, dans le nord-ouest du pays. Une quantité importante de neige est tombée dans la région ces derniers jours : jusqu'à 50 centimètres à certains endroits. Les autorités locales ont indiqué que la route en question avait déjà été déneigée dans la matinée mais que l'Ukrainien n'était pas satisfait du travail. L'homme a ainsi expliqué avoir mortellement poignardé son beau-père, le conjoint de sa mère. Ce dernier «ne montrait plus de signes de vie», a-t-il indiqué aux policiers, relate la porte-parole de la police de Tchernigiv. Au téléphone, il a pris soin de préciser aux agents de venir avec un chasse-neige, le seul moyen d'atteindre sa maison, selon lui. Quand ils sont arrivés sur place, ils ont découvert que la victime présumée était en vie et n'avait pas été attaquée. Pour cet appel abusif, l'Ukrainien risque 3,5 € d'amende maximum. Le pays de 40 millions d'habitants est considéré comme l'un des plus pauvres de l'Europe.

20Mientes.fr

H O R O S C O P E

| | | | |
|---|---|--|---|
| <h4 style="text-align: center;">BÉLIER</h4> <p>21 mars - 19 avril</p> <p>Nuages en perspective. Vous risquez d'avoir des heurts et des désaccords avec votre partenaire. Et pourtant, il suffirait d'un rien pour que...</p> | <h4 style="text-align: center;">TAUREAU</h4> <p>20 avril - 20 mai</p> <p>La journée devrait vous permettre de vous rapprocher de votre partenaire. Nombre d'entre vous sortiront d'une phase délicate, marquée par une...</p> | <h4 style="text-align: center;">GÉMEAUX</h4> <p>21 mai - 21 juin</p> <p>Vous attendrez beaucoup de votre conjoint. Trop, sans doute. Ce qui risque de poser quelques problèmes dans votre vie de couple.</p> | <h4 style="text-align: center;">CANCER</h4> <p>22 juin - 22 juillet</p> <p>Question vie de couple, vous aurez vu mieux que l'actuelle situation. Insatisfaction, malentendus, difficulté de compréhension... vous pourriez...</p> |
| <h4 style="text-align: center;">LION</h4> <p>23 juillet - 21 août</p> <p>Le Ciel vous enverra des influences contradictoires. D'un côté, on pourrait s'attendre à ce que votre vie amoureuse passe par une phase assez...</p> | <h4 style="text-align: center;">VIERGE</h4> <p>22 août - 21 sept.</p> <p>Vous vous sentirez de plus en plus proche et solidaire de votre conjoint. Vous entretiendrez d'excellentes relations avec l'autre.</p> | <h4 style="text-align: center;">BALANCE</h4> <p>22 sept. - 21 oct.</p> <p>Avec celui (ou celle) que vous aimez, vous serez ardent et enthousiaste. Mais votre partenaire devra, lui aussi, se montrer fort empressé à votre...</p> | <h4 style="text-align: center;">SCORPION</h4> <p>22 oct. - 21 nov.</p> <p>Journée ensoleillée ! Vos relations avec votre conjoint seront empreintes de complicité et de tendresse. Attention toutefois à l'impact de Mars...</p> |
| <h4 style="text-align: center;">SAGITTAIRE</h4> <p>22 nov. - 21 déc.</p> <p>Chaque journée ! Protégé par Vénus, la déesse de l'amour, et bousculé par Mars, le maître du désir, vous passerez par une phase de tendresse...</p> | <h4 style="text-align: center;">CAPRICORNE</h4> <p>22 déc. - 20 janvier</p> <p>Célibataires du signe, vous aurez d'excellentes configurations planétaires. Ce ne sera pas le moment de rentrer dans votre coquille.</p> | <h4 style="text-align: center;">VERSEAU</h4> <p>21 janv. - 18 février</p> <p>Donnez une chance à l'amour ! Les solitaires avaient jusqu'ici tendance à ne vouloir se laisser séduire que par un personnage digne d'un conte...</p> | <h4 style="text-align: center;">POISSONS</h4> <p>19 fév. - 20 mars</p> <p>Si vous vivez en couple, vous serez d'humeur très sensible. Célibataire, vous vous réjouirez de l'aventure que vous allez collectionner à votre...</p> |

PHARMACIES DE GARDE

Du Samedi 20 Février au Samedi 27 Février 2021

| | |
|--------------|------------------------------------|
| Any Koira | Cité Caisse |
| As Samad | Remede |
| Goroual | Dan Gao |
| Fassa | Air |
| Gobi | Cité Fayçal |
| Vidal | Nour |
| Les Jumelles | Grand Marché |
| Plateau 2 | Espoir |
| Ridwane | Renouveau |
| Chateau 1 | Tajeje |
| Des Camps | Harobanda |
| Sabo | Camping |
| Askia | Pop. Harobanda |
| Kasseye | Pop. Hospital (surt les dimanches) |

NUMEROS UTILES

| | |
|--------------------|-------------|
| Renseignements : | 12 |
| Réclamations: | 13 |
| SAMU: | 15 |
| Police Secours: | 17 |
| Sapeurs Pompiers : | 18 |
| Hôpital : | 20 72 22 53 |
| Médecins de nuit: | 20 73 47 37 |

PSG-Barça :

Un sondage terrifiant pour Paris

Selon un sondage réalisé par Odoxa, plus d'une personne sur deux craint une Remontada lors du match retour entre le PSG et le FC Barcelone.

Paris a frappé un énorme coup en humiliant le Barça au Camp Nou (1-4) lors du match aller. Si un tel score peut paraître être un avantage définitif, l'histoire a démontré qu'entre les deux clubs, tout était possible. C'est dans ce sens que Ronald Koeman a décidé de diriger sa communication en conférence de presse. Pour l'entraîneur barcelonais, son équipe a les armes pour renverser la vapeur au Parc des Princes. Bien que la situation semble cette fois bien différente, la Remontada subie par Paris en 2017 reste encore un traumatisme

pour de nombreux supporters parisiens. Et ce n'est pas le dernier sondage réalisé par Odoxa pour RTL qui dira le contraire.

En effet, cette enquête réalisée sur un échantillon de 1.005 personnes révèle que le spectre de la Remontada plane toujours sur l'Hexagone. En effet, 51% des fans de foot craignent un exploit du Barça au match retour. Pourtant, la performance des Parisiens au match aller a surpris 69% des amateurs de ballon rond. Pour 46% des Français (et 57% des fans de foot), le PSG a ses chances pour remporter la Ligue des Champions. Enfin, s'il y a un domaine où les sondés se sont montrés le plus unanimes, c'est sur le fait de conserver Kylian Mbappé : 84%, soit une hausse de cinq points par rapport au

mois dernier. Le triplé de l'attaquant a visiblement marqué les esprits. Le

message est passé à Leonardo.

Foot01

INSERTION LÉGALE

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE

A la requête de la **BANK OF AFRICA Niger (BOA Niger)**, Société Anonyme de banque au capital de dix milliards (10.000.000.000) de francs CFA, ayant son siège social à Niamey, (République du Niger), Rue du Gawèye, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Niamey sous le numéro: RCCM-NI-NIM-2003-B-639 agissant par l'organe de son Directeur Général Monsieur SEBASTIEN TONI, assistée de la **SCPA-IMS, avocats associés**, ayant son siège social à Niamey Rue KK 37, BP : 11.457, porte 128, Tél. 20.37 07 03, au siège de laquelle domicile est élu pour la présente et ses suites, et auquel devront être faites toutes notifications, les actes d'opposition au commandement, offres réelles et toutes significations relatives à la saisie;

A l'audience d'adjudication du Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Niamey sis au Palais de Justice de ladite ville Rond-point Justice, salle ordinaire des dites audiences, le **24 février 2021 à 09 heures 00 minute**, jours et heures suivantes, s'il y a lieu ;

En vertu de La grosse en forme exécutoire du contrat de crédit en date du 27 octobre 2018 passée par devant Maître MOHAMED AMADOU BOUKAR. Notaire à la résidence de Niamey et la **grosse en forme exécutoire de l'affectation hypothécaire** en date du 29 octobre 2018 passée par devant Maître MOHAMED AMADOU BOUKAR. Notaire à la résidence de Niamey ; Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur, l'immeuble dont la désignation suit :

DESIGNATION :
Un immeuble consistant en un terrain nu situé à la rive droite de Niamey (Commune 5, objet de l'attestation de détention coutumière N° 171/18, en date du 11 octobre 2018 d'une superficie de dix (10) hectares, 04 ares, 17 centiares, lotissement Hogolé/Kirkissoye objet du titre

foncier N° 52.188 du Niger appartenant à Monsieur IMBARECK MOHAMED, demeurant à Niamey, né le 1^{er} janvier 1969 à Tchintabaraden/R.N.

Débité et caution saisis :

1) **La société SBM- AFRIQUE SARL**, Société à Responsabilité limitée, ayant son siège social à Niamey., représentée par son gérant Monsieur IMBARECK MOHAMED, demeurant à Niamey, né le 1^{er} janvier 1969 à Tchintabaraden/R.N., le débiteur ;

2) **Monsieur IMBARECK MOHAMED**, commerçant demeurant à Niamey, né le 1^{er} janvier 1969 à Tchintabaraden/R.N, **caution hypothécaire de La société SBM- AFRIQUE SARL**

MISE A PRIX : 50.000.000F. CFA

Les enchères ne pourront être moindres de **5.000.000 F.CFA** et pourront être portées par le ministère d'un avocat ou par les enchérisseurs eux-mêmes.

On ne peut porter des enchères qu'après avoir déposé une consignation de cinq millions (5.000.000) F.CFA entre les mains de Maître HAROUNA ISSOUFOU Avocat poursuivant, 5 jours au moins avant la date d'adjudication.

Fait et rédigé à Niamey, le **15 décembre 2020**, par la **SCPA-IMS, Avocats associés ;**

Pour tout renseignement s'adresser :

1*) **A la SCPA IMS, avocats associés**, ayant son siège social à Niamey porte N° KK 37, BP: 11.457, porte 128, tel 20.37.07.03; 90 43 21 21 (Maître HAROUNA Issoufou).

2*) **Au Greffier en Chef près le Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Niamey**, dépositaire du cahier des charges.

3*) **A Maître HAMANI SOUMAILA**, Huissier de Justice, Commissaire-Priseur près le Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Niamey et y demeurant.

Pour extrait

AVIS DE PERTE

L'AN DEUX MILLE VINGT ET VINGT ET SEPT OCTOBRE

Par devant Me SEYDOU KELESSI FA TCHIMA, Notaire à la résidence de NIAMEY (République du NIGER) Tel/Cel: 00227. 96 87 26 66/ 00227. 91 34 76 75 BP: 13045 Niamey-Niger, soussigné:

Il est donné avis de la perte d'un **ilot N°3689**, la **parcelle I** d'une superficie Deux Cent Cinquante (250) mètres carrés chacune, du **lotissement BOUKOKI** au nom de **Madame FATI HAROUNA**.

Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé de bien vouloir le déposer au cabinet du Notaire soussigné ou au Ministère des affaires domaniales cadastrales de Niamey.

POUR AVIS, LE NOTAIRE
Maître SEYDOU KELESSI FATCHIMA

AVIS DE PERTE

Avis est donné par Maître ISSOUFOU HAMANI Hassane, de la perte de l'acte de cession d'immeuble non bâti, portant sur la **parcelle B** de l'**ilot 29515**, sis à Karma, dans la zone du **lotissement CITE DU TRAVAIL**. Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé de le déposer à l'Etude de Maître ISSOUFOU HAMANI Hassane, Notaire à Niamey, Kouara Kano Nord, BP : 11.120-Niamey/NIGER, Tél : 88.77.51.61 ou, au service des Affaires Domaniales de la Mairie de Karma.

POUR AVIS LE NOTAIRE, Maître ISSOUFOU HAMANI Hassane

LE SAHEL

Place du Petit Marché ;
BP 13182 Niamey (R. Niger)

Tél : 20 73 34 86/87 ; Télécopieur : 20 73 30 90

E-mail : onep@intnet.ne

Site web : www.lesahel.org

Directeur de Publication

ZAKARI ALZOUA COULIBALY

Direction de la Rédaction et des Centres Régionaux (DR/CR)

Directeur : Assane Soumana ; 20 73 99 86

Rédacteur en chef : Siradjji Sanda

Rédacteur en chef Adjt: Souley Moutari

Secrétaire de Rédaction: Zabeirou Moussa

Rédacteur en chef en ligne: Oumarou Moussa

Direction Technique (DT)

Directeur: MAHAMANE HADI : 20 73 99 87

Réd. chef informatique adjt: Inoussa Oumarou

Direction Commerciale (DC)

Directeur: Inoussa Sadissou Samy : 20 73 22 43

Chef service Communiqué et Pub : Mme Wata Fassouma

Direction Administrative et Financière (DAF)

Directeur: MOROU HAMADOU 20 73 99 85

Chef service Recouvrement: M. Alzouma Harouna

Composition : ONEP

Tirage : 5000 exemplaires

MOTS

CROISEES

du

LeSahel

HORIZONTALEMENT

1. Convois souvent attaqués dans le far-West;
2. Jeu chinois (Inversé) - Le royaume chérifien;
3. Criblé de dettes - L'ex de Ike Turner ;
4. Retraite de campagne - Lieux d'aisances (Phonétique);
5. Sous les ponts de Paris - Cœur de madame;
6. Déficit de caisse (Phonétique) - Petit tube de laboratoire - C'est Robert en famille;
7. Fulmina (Inversé) - Femelle palmipède;
8. Inscription sur la Croix - Chanteur sénégalais - Réfléchi ;
9. Cour d'Espagne - Couleur de cheveu;
10. Procréer.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

| | | | | | | | | | |
|----|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| 1 | | | | | | | | | |
| 2 | | | | | | | | | |
| 3 | | | | | | | | | |
| 4 | | | | | | | | | |
| 5 | | | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | | |
| 7 | | | | | | | | | |
| 8 | | | | | | | | | |
| 9 | | | | | | | | | |
| 10 | | | | | | | | | |

VERTICALEMENT

1. Monture du méhariste;
2. Obligation quotidienne du scout - Banal;
3. Limon fertile - Boisson chaude sucrée;
4. Impôt - Soutien;
5. Bassin de plongeur - Sigle national;
6. Réfléchi et retourné - Centrale syndicale - Aéroport de Tel-Aviv;
7. Pianiste français - L'entourage du prince;
8. Appareil de levage - Au fond de la cabane - Xénon;
9. Chevalier efféminé - Cadeaux divins;
10. Bousiers;

numéro précédent

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| 1 | D | A | N | G | E | R | E | U | S | E |
| 2 | E | L | I | N | E | N | U | L | | |
| 3 | R | I | A | F | F | A | I | R | E | |
| 4 | M | U | N | A | U | S | E | V | | |
| 5 | A | U | I | N | S | I | S | T | E | |
| 6 | T | T | C | T | A | T | O | U | E | |
| 7 | O | H | A | N | S | E | N | S | | |
| 8 | S | B | E | O | M | M | | | | |
| 9 | E | C | R | I | C | C | A | R | | |
| 10 | S | E | P | A | R | A | T | I | O | N |